GRAFFICI

L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

38 000 EXEMPLAIRES
PP 41234045

VOL. 22 Nº 4

JUILLET 2021



Photo : Simon Carmichael

PÉNURIE DE LOGEMENTS :

UNE ROCHE DANS LE SOULIER DE LA GASPÉSIE

SÉRIE SUR LES SCIENTIFIQUES

À la rencontre de l'archéologue Mylène Parisé d'Escuminac

ARCHIVES

Des trésors historiques à consulter au Musée de la Gaspésie

CULTURE

Portrait de Mélanie Langlois, honorée par l'Association des libraires du Québec



Retrouvez notre programmation au centre du journal

ROXANNE LANGLOIS
JOURNALISTE



La pénurie de logements qui sévit en Gaspésie en est une sans précédent : résultat de plusieurs facteurs qui s'additionnent, elle est source de stress et d'embûches majeures pour de nombreux Gaspésiens et Gaspésiennes de tous âges, sans compter ceux désirant s'établir chez nous. *GRAFFICI* dresse ici le portrait d'une problématique qui atteint des proportions inégalées à un moment où la péninsule, elle, est une terre d'accueil de plus en plus convoitée.

Logements en Gaspésie : « On est dans le trouble. »

– Ambroise Henry



Photo : Élise Fiola

Le directeur général du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGÎM), Ambroise Henry.

CARLETON-SUR-MER | Nombreux sont ceux qui cherchent un logement, mais plus rares sont ceux qui trouvent. Il n'y a là aucun hasard, puisque l'une des pires pénuries de logements jamais répertoriées est en cours en Gaspésie, comme dans d'autres régions du Québec.

Citoyens éjectés en raison de la vente de la maison qu'ils occupent ou de sa location estivale à des fins touristiques, travailleurs saisonniers cherchant à se loger temporairement, nouveaux arrivants attirés en région par les possibilités reliées au télétravail, personnes âgées ayant vendu leur maison, couples en séparation : plusieurs se butent au manque, voire à l'absence d'options.

Le directeur général du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGÎM), Ambroise Henry, l'admet d'emblée : alors que plus de 200 noms figurent sur la liste d'attente de l'organisation à son bureau de Carleton-sur-Mer seulement, le problème est loin de toucher exclusivement les logements dits sociaux ou collectifs. À la barre du GRLCGÎM depuis 2014, le gestionnaire observe que la conjoncture entre pénurie de main-d'œuvre et pénurie de logements contribue à exacerber un problème perceptible depuis plusieurs années. Sans surprise, elle touche aussi le marché locatif dit régulier.

« On est dans le trouble! Il y a très peu ou pas de logements à louer. On n'a qu'à regarder l'évolution, depuis un an, de la situation sur les sites Facebook d'offres et de demandes de logements. On ne voit pratiquement que des demandes. Je suis convaincu que si demain matin quelqu'un a un logement à louer, ça fait la file », lance-t-il.

Les personnes vulnérables le sont encore davantage

CARLETON-SUR-MER | Au plus fort la poche : voilà la règle qui prévaut dans de nombreux cas actuellement lorsqu'il est question de logement. Ce mot d'ordre peut, signalent de nombreux intervenants, mener à de la discrimination. Ce sont en effet ceux et celles aux coffres moins garnis ou aux profils moins recherchés qui sont les plus susceptibles de souffrir de la comparaison et de la surenchère.

Cette pénurie est bien loin de concerner que des locataires dits vulnérables, précise le directeur général du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGÎM), Ambroise Henry : des professionnels aux finances enviables et des nouveaux arrivants bien nantis ne désirant pas immédiatement acheter une propriété se retrouvent aussi, par exemple, sur la ligne de départ de la course au loyer.

Ainsi, il y a fort à parier, note-t-il, que les plus vulnérables n'en sortent pas gagnants.

« On est rendus, dans les demandes de logements, à voir des gens qui offrent des récompenses pour s'en trouver un. Il y en a même qui sont prêts à payer six mois d'avance. Le propriétaire n'a pas le droit, légalement, de le demander, mais rien n'empêche quelqu'un d'arriver avec des sous pour prouver son sérieux », cite-t-il en exemple.

Trop chers… ou insalubres

La directrice du centre d'aide et d'hébergement l'Accalmie de Pointe-à-la-Croix, Dominique Bouchard, déplore que la situation actuelle tende en effet à rendre encore plus difficile la quête d'autonomie de certaines personnes désirant se reprendre en main après avoir éprouvé des difficultés, que l'on parle de problèmes de santé mentale, de dépendance, de deuil ou d'itinérance.

« Des fois, on a des groupes de sept personnes en hébergement et ce sont sept personnes qui n'ont aucun endroit où vivre. Comment on fait pour leur trouver un loyer, alors qu'il n'y en a pas? Soit c'est tellement cher qu'elles n'en ont pas les moyens, ou alors, c'est insalubre », déplore M^me^ Bouchard. Cette clientèle atterrit souvent « à la toute fin de la liste ou dans la filière 13 [à la poubelle] » et est rarement le premier choix des propriétaires, ajoute la gestionnaire.

La directrice du centre Émilie-Gamelin de Chandler, qui vient spécifiquement en aide aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, tente de sensibiliser les propriétaires à la problématique. Johanne Bécu est allée, par le passé, jusqu'à se porter garante de locataires. Sans une telle intervention de sa



Photo : Nelson Sergerie

Marie-Ève Joncas, directrice générale de la maison d'aide et d'hébergement l'Aid'Elle de Gaspé, fait valoir que de graves conséquences humaines peuvent découler de la pénurie de logements.

part, il est fort possible que certaines personnes ne seraient pas parvenues à se trouver un lieu où vivre.

« C'est déjà difficile, présentement, de se trouver un logement en Gaspésie quand tu es en bonne santé, imagine quand tu as un problème de santé mentale », déplore M^me^ Bécu. La réalité régionale fait d'ailleurs souvent en sorte, renchérit-elle, que l'état de santé de ces personnes est connu au sein de leur milieu, ce qui peut peser dans la balance et mener à la discrimination.

Des « victimes » de la pénurie?

La directrice générale de la maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle de Gaspé, en a, elle aussi, très long à dire. Selon Marie-Ève Joncas, la pénurie de logements peut tout simplement dissuader des femmes de quitter un conjoint violent par crainte de n'avoir nulle part où aller après avoir séjourné temporairement dans les installations de l'organisme.

D'autres femmes ne trouvant aucun lieu où se loger peuvent quant à elles être tentées, faute de trouver un endroit où se réfugier, de retourner sous un toit où leur sécurité est compromise. Elles étaient pourtant parvenues à quitter ce lieu, parfois après un long cheminement. « C'est d'une horreur indescriptible », admet sans détour M^me^ Joncas.

Au moment d'écrire ces lignes, 13 féminicides étaient à déplorer au Québec depuis le début de l'année 2021. La violence conjugale figure d'ailleurs parmi les problèmes exacerbés par la pandémie de COVID-19. Marie-Ève Joncas s'inquiète que des femmes meurent aux mains d'un conjoint violent en raison du manque de logements disponibles. « Si on extrapole, à la limite de la limite, oui, ça se peut », fait-elle valoir.

Cette dernière rappelle néanmoins que L'Aid'Elle fait tout en son pouvoir pour étirer les séjours des femmes dans ses installations ainsi que pour les aider à trouver un logis permanent où elles pourront se reconstruire et profiter d'un nouveau départ.

Un frein pour l'accueil et la démographie

CARLETON-SUR-MER | En 2019-2020, 2217 personnes se sont établies en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce qui a fait grimper à 681 personnes son solde migratoire interrégional : il s'agit ni plus ni moins d'un record en 20 ans, soit depuis que ces données sont compilées par l'Institut de la statistique du Québec. Le hic? Les logements disponibles sont loin d'avoir suivi la même courbe que cet intérêt grandissant pour la région.

La pandémie a contribué à accroître l'attractivité de la région, plus populaire que jamais. « On n'a pas eu le temps de célébrer bien longtemps que, déjà, on entre dans les nouveaux défis, dont celui du logement », admet le directeur de la Stratégie Vivre en Gaspésie (SVEG), Danik O'Connor.

La région a des besoins criants en matière de main-d'œuvre; en témoignent les centaines d'offres d'emploi inscrites sur le site Web de la SVEG au moment d'écrire ces lignes. Or, la pénurie de logements fait ombrage au recrutement. Elle met aussi à mal la rétention de ces personnes qui effectuent une migration ou un retour en région. Dans de nombreux cas, elles viennent occuper des postes souvent difficiles à pourvoir, voire essentiels.

« Je compare souvent ça à un avion plein de passagers qui arriverait en région, mais sans piste d'atterrissage. Qu'est-ce qu'on fait quand on ne peut pas atterrir? On s'en va à Moncton ou on retourne à Québec! », illustre Stéphanie Roy, agente Place aux jeunes en région (PAJR) dans la MRC du Rocher-Percé.

M^me^ Roy accompagne les 18 à 35 ans diplômés pour qu'ils parviennent à s'établir dans ce secteur où la location touristique



Photo : Offerte par Stéphanie Roy

Stéphanie Roy œuvre pour Place aux jeunes en région (PAJR) dans la MRC du Rocher-Percé depuis environ huit ans.

temporaire est reine et où les prix ont grimpé en flèche. L'agente PAJR avait dans ses dossiers, au moment de s'entretenir avec *GRAFFICI*, sept couples, trois familles, sept personnes seules et deux stagiaires à la recherche d'un logis. Trois à quatre nouvelles demandes s'ajoutent sur sa pile chaque semaine.

Si plusieurs trouvent des logements temporaires chez des membres de leur famille où dans les installations fournies par leur employeur, nombreux sont ceux qui ne parviennent pas, ensuite, à dégoter un logis permanent. « J'ai des nouveaux arrivants qui sont repartis », déplore Stéphanie Roy. Certains n'ont d'autres choix que de se rabattre sur des solutions de rechange; M^me^ Roy cite en exemple deux travailleurs de la santé qui ont dû faire du camping durant tout l'été 2020.

Et les personnes immigrantes?

Julie Ruest œuvre au Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) dans la MRC de La Haute-Gaspésie. Ce service s'adresse aux personnes âgées de 35 ans et plus, incluant la clientèle immigrante. Ces personnes qui viennent souvent de loin ne jouissent pas, rappelle M^me^ Ruest, d'un réseau de contacts déjà sur place.

Ces nouveaux venus ont ainsi moins de chance de bénéficier du bouche-à-oreille qui prévaut souvent sur l'affichage. « […] ils finissent par trouver, mais c'est plus long, ardu et stressant », souligne M^me^ Ruest. Une récente étude publiée par le CIRADD révèle par ailleurs que près de 47 % des répondants habitent un logement trouvé grâce au bouche-à-oreille.

Proportion de locataires devant quitter leur logement pour la saison estivale (par MRC)

*L'échantillon pour ce secteur est de seulement 16 répondants, ce qui est significativement moins élevé que pour les autres MRC (la moyenne est de 31,25).

CÔTE-DE-GASPÉ	19,23 %
HAUTE-GASPÉSIE*	18,75 %
AVIGNON	11,1 %
BONAVENTURE	10,2 %
ROCHER-PERCÉ	8,23 %

Source : *Perceptions des acteurs privés et des nouveaux arrivants sur les enjeux du logement locatif résidentiel en Gaspésie,* rapport produit par le CIRADD pour le compte du Regroupement des MRC de la Gaspésie, mars 2021

Forcés de quitter leur logement pour l'été…

Selon une étude menée par le CIRADD et réalisée en mars 2021, environ 13,2 % des locataires gaspésiens sont contraints de quitter leur logement « en raison de la saisonnalité touristique ». Ceux-ci habitent majoritairement (53,57 %) des maisons. Ces personnes sont dans une grande proportion des migrants internationaux (24 %) et dans une plus faible proportion (14,29 %), des migrants interrégionaux.

ROXANNE LANGLOIS
JOURNALISTE



Un problème qui devient aussi celui des employeurs

CARLETON-SUR-MER | Si la pénurie de logements est l'affaire des travailleurs, elle devient facilement aussi, un problème pour les employeurs.

Faute de trouver de la main-d'œuvre qualifiée en région, la boulangerie La Pétrie de Bonaventure n'a d'autre choix que de recruter à l'extérieur; deux employés sont arrivés au cours des derniers mois et ont pu trouver une chambre temporaire chez des connaissances de leurs nouveaux patrons. Un très attendu boulanger et sa famille quitteront aussi la France vers la fin juillet pour s'établir à Bonaventure.

Si elles ont finalement été concluantes, d'innombrables démarches ont été faites pour s'assurer que les Européens, sans contact sur place, aient un endroit où vivre une fois arrivés en Gaspésie. « Ça a été très difficile. Des fois, je n'en dormais pas la nuit », mentionne la copropriétaire de La Pétrie, Véronique Beauchamp.

« On est pleins de bonne volonté. On veut faire rouler l'économie, travailler, ouvrir durant plus de jours, avoir plus d'employés et créer de l'emploi, mais quand les gens viennent [d'ailleurs] parce qu'on ne trouve pas la main-d'œuvre ici, on ne trouve pas d'endroit pour les loger », déplore l'entrepreneure.

La directrice générale du Carrefour jeunesse emploi (CJE) Option Emploi, Annie Tapp, va dans le même sens. L'organisation qui dessert la MRC du Rocher-Percé avait opté pour une recrue de l'extérieur afin de combler un tout nouveau poste de conseillère à l'emploi. Celle-ci devait prêter main-forte pour contrer la pénurie de main-d'œuvre. Comble de l'ironie : c'est finalement la pénurie de logements qui a en quelque sorte dissuadé la candidate de migrer en région.

Constatant que dénicher une location à l'année n'est pas chose facile, l'heureuse élue qui devait entrer en poste à la fin du mois de mai, tout juste avant la haute saison touristique, a opté pour l'achat d'une propriété. Quand la résidence convoitée lui a glissé entre les doigts, elle s'est tout simplement désistée.

« C'est dommage! On avait vraiment trouvé une ressource qui correspondait à nos attentes. Les candidatures ne se bousculent plus quand on ouvre un poste en raison de la rareté de la main-d'œuvre. On avait passé trois personnes en entrevue, et c'est elle qui était ressortie du lot, avec une bonne longueur d'avance. Elle avait vraiment le profil parfait », déplore M^me^ Tapp.

Avant même l'entrevue

Avant même de convoquer une personne en entrevue, Annie Tapp explique qu'elle lui demande désormais si elle a déjà des possibilités quant à son hébergement. « Il y a un candidat qui m'a dit qu'avant de lui poser cette question-là, je devrais d'abord le passer en entrevue. Je lui ai répondu que non, que c'était plus important qu'il pensait, qu'il avait beau être le meilleur candidat et celui qui se démarque le plus, qu'il risquait de ne pas être capable de trouver s'il n'avait pas déjà un pied à terre ici à ce temps-ci de l'année », résume la gestionnaire.



Photo : Offerte par Véronique Beauchamp

Comme d'autres entreprises de la région, la boulangerie La Pétrie de Bonaventure doit recruter à l'extérieur. Or, les choses se corsent lorsqu'il est question de loger ces nouveaux employés.

DES DONNÉES D'INOCCUPATION QUI EN DISENT LONG

Le taux d'inoccupation constitue l'une des mesures baromètres en matière de logement et donne un excellent son de cloche lorsqu'il est question de statuer sur une potentielle pénurie. Le rapport 2020 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) portant sur les municipalités de 10 000 à 49 999 habitants révèle que le taux d'inoccupation de Gaspé, pour les logements et les maisons en rangées, est passé de 5,6 % à 1,4 % de 2016 à 2020. Un autre rapport de la SCHL dédié aux municipalités de 2500 à 10 000 résidents et datant d'octobre 2020 rapporte quant à lui des données pour le moins inquiétantes. Le taux d'inoccupation était notamment, à cette date, chiffré à 0 % à Percé, Carleton-sur-Mer et Maria. À Sainte-Anne-des-Monts, on l'estime à 0,8 %. Selon un rapport produit par le CIRADD en mars 2021, le taux d'équilibre est généralement fixé à 3 %, seuil en dessous duquel « les experts considèrent qu'il y a une pénurie de logements ».

LES OBSTACLES RENCONTRÉS PAR LES NOUVEAUX ARRIVANTS SANS LOGEMENT DANS LEURS RECHERCHES D'HÉBERGEMENT

Pas de logement disponible :	81,25 %
Prix trop élevé :	41,67 %
Logement en mauvais état :	37,50 %
Le fait d'avoir un animal domestique :	45,83 %
Loin du travail ou des écoles :	29,17 %
Dimensions des logements ne conviennent pas :	22,92 %
N'a pas envie de s'établir dans cette municipalité :	16,67 %
Autres :	12,50 %

Source : *Perceptions des acteurs privés et des nouveaux arrivants sur les enjeux du logement locatif résidentiel en Gaspésie*, rapport produit par le CIRADD pour le compte du Regroupement des MRC de la Gaspésie, mars 2021

QUELLES SOLUTIONS POUR CONTRER LA PÉNURIE?

GRAFFICI a questionné plusieurs intervenants quant aux solutions qui pourraient concrètement faire une différence pour contrer la pénurie actuellement constatée. Si la plupart des acteurs s'entendent pour dire qu'il faudra, pour s'en sortir, compter sur une pléiade de mesures plutôt que sur une seule solution miracle, ils ont accepté de partager quelques pistes.

1 UN RATTRAPAGE GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le directeur général du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGÎM) estime qu'une première solution serait que le gouvernement provincial réinvestisse dans les logements sociaux et communautaires. Les locataires optant pour ce type de logis quitteraient ainsi leur logement ou leur maison actuelle, ce qui ne peut que donner un coup de main dans un contexte de pénurie.

Selon Ambroise Henry, un certain rattrapage serait d'ailleurs de mise; c'est la raison pour laquelle l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) revendiquait, dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2021-2022, 5000 unités pendant cinq ans. « On a pris du retard depuis cinq ans », note-t-il.

M. Henry rappelle que les gouvernements précédents investissaient chaque année afin que quelque 3000 nouvelles unités voient le jour annuellement. Or, le gouvernement de François Legault n'a investi, en trois budgets, qu'un total de 500 unités. Ces projets, rappelle Ambroise Henry, étaient « déjà dans la machine AccèsLogis avant qu'il ne soit élu ».

« Au lieu d'avoir 9000 nouvelles unités sur trois ans, tout ce qu'on a, ce sont 500 unités. Juste à Montréal, on a besoin de 1500 unités par année et à Québec, 500 […] », explique le gestionnaire. Quelque 169 unités ont déjà été approuvées dans le cadre du programme AccèsLogis en région et se concrétiseront au cours des 18 prochains mois. « Ça va faire du bien dans le marché immobilier, mais il est tellement déséquilibré que ça va prendre plus que ça », mentionne M. Henry.

Si ces projets, désormais en route, constituent une bonne nouvelle pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce dernier rappelle que la partie est loin d'être gagnée. « Il faut que le gouvernement regarnisse ce programme-là », plaide le gestionnaire.

La directrice générale de la maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle, à Gaspé, abonde dans le même sens. « Il faut d'abord reconnaître, avant tout, qu'il y a une véritable crise du logement et il faut investir les sous nécessaires pour la contrer. Se loger, c'est un besoin de base au même titre que de s'alimenter ou se vêtir. C'est dans le bas de la pyramide de Maslow! » martèle Marie-Ève Joncas.

2 DES RÉGLEMENTATIONS MUNICIPALES

Le directeur général du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGÎM), Ambroise Henry, le mentionne d'emblée : « Pour résorber la pénurie de logements gaspésienne, il faut que les municipalités s'en mêlent.» Une solution proposée serait ainsi qu'elles agissent concrètement avec des réglementations favorisant le logement à long terme, mis à mal par les locations temporaires à des fins pécuniaires dans les secteurs les plus prisés. L'exemple de Percé, la première administration municipale à légiférer de la sorte en région, est probant.

Afin de stopper l'hémorragie et de freiner la spéculation, l'administration municipale a décidé, le 1er mars dernier, d'étendre à l'entièreté de son territoire un règlement qui était déjà en vigueur depuis deux ans pour le secteur compris entre la rivière de l'Anse-à-Beaufils et Canne-de-Roches. Ainsi, il est désormais impossible, dans tout le Grand Percé, d'obtenir un permis afin de convertir une résidence unifamiliale en lieu d'hébergement touristique.

Cette décision a été entérinée par le conseil municipal afin de décourager les promoteurs de l'extérieur motivés par l'appât du gain. La réglementation visait aussi à donner un coup de pouce aux résidents ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui peinent à dénicher un lieu où vivre à l'année. Les élus voulaient ainsi, mentionne le directeur général de Percé, éviter « que le rêve qu'ils convoitent ne se transforme en cauchemar ».

Jean-François Kacou ajoute que la réglementation n'a pas pour but d'incriminer qui que ce soit. « Ce n'est pas forcément méchant ni mauvais de convertir des maisons en hébergement touristique. Le problème, c'est la perte de contrôle. Lorsque ça se fait au détriment de la vitalité d'une communauté, il faut être capable d'arrêter ça le plus rapidement possible », plaide-t-il.

Selon le gestionnaire, la Ville a reçu des louanges relativement à la décision prise dans ce « dossier houleux ». L'administration municipale s'est d'ailleurs donné pour mission d'assumer un certain leadership; elle est ainsi consciente de paver la voie à d'autres agglomérations. « C'est un peu l'objectif, je dirais. L'idée, ce n'est pas juste de regarder dans sa cour si tout va bien, mais c'est aussi d'être capable d'apporter de l'aide aux autres autour de nous », confirme M. Kacou, en poste depuis 2019.



Selon Ambroise Henry, la création de logements sociaux permettrait de libérer des logements à louer ainsi que des maisons à vendre.

Photo : Simon Carmichael

Prochaine étape : la location Airbnb

Un procureur a par ailleurs été mandaté, à l'interne, afin d'examiner un autre enjeu majeur : la location temporaire via la plateforme Web Airbnb, fort populaire dans « la capitale touristique gaspésienne ». Le juriste est notamment chargé d'examiner ce qui se fait ailleurs, par exemple à Paris. Ce dernier sera aussi mandaté de proposer une façon d'encadrer cette activité sur le territoire de Percé et de suggérer la manière dont pourra être appliqué un éventuel règlement.

Selon M. Kacou, il s'agit d'une « question de justice et d'équité », puisque des aubergistes paient des taxes commerciales, alors que leurs voisins peuvent louer leur résidence ou une chambre via Airbnb sans avoir à le faire. S'il est difficile de jauger quand une potentielle réglementation pourrait entrer en vigueur, le directeur général croit que la Ville pourrait avoir, d'ici la fin de l'année, « quelque chose d'intéressant à présenter aux citoyens ».

ROXANNE LANGLOIS
JOURNALISTE



3 DES INCITATIFS POUR CONVAINCRE DES PROMOTEURS PRIVÉS

Une étude réalisée au début de 2020 chiffrait à environ 70 le nombre de nouveaux logements privés nécessaires, à New Richmond, afin de répondre à la demande. Le conseil municipal a donc décidé de prendre le taureau par les cornes. Depuis l'automne 2020, un incitatif financier de 15 000 $ est offert pour chaque nouvelle porte créée, qu'importe le secteur. Un chèque à ce montant sera ainsi remis directement au promoteur complétant une nouvelle unité pour laquelle l'investissement minimal est chiffré à 150 000 $.

La situation exceptionnelle requérait de nouvelles mesures afin de convaincre ces promoteurs, croit le maire. « Il y avait une problématique au niveau des coûts de construction qui sont plus élevés ici. C'est plus difficile pour un privé de rentabiliser son investissement », fait valoir Éric Dubé.

Un rapport publié en mai par le CIRADD sur la question du logement gaspésien confirme que le coût par porte, pour une nouvelle construction en Gaspésie, serait de 20 000 $ à 25 000 $ plus élevé qu'ailleurs au Québec. En raison du prix moyen trop bas des loyers sur la péninsule, les nouvelles constructions locatives seraient ainsi, selon cette même étude, « très difficiles à rentabiliser ».

Assorti de plusieurs critères, l'incitatif inédit proposé à New Richmond commençait déjà, au moment d'écrire ces mots, à porter ses fruits. « Il y a un promoteur qui a pris des options sur trois terrains pour faire trois quadruplex. Il va acheter les terrains un à la fois et les construire un à la fois, mais on sait qu'il va en faire un dès cette année », résume le premier magistrat.

Un autre projet de 24 unités, qui n'était pas ficelé au moment d'écrire ces lignes, était néanmoins déjà dans l'air. Le maire Dubé a bon espoir que les démarches seront officialisées d'ici l'automne et que les travaux pourront débuter au plus tard en 2022.

L'élu ne serait pas surpris que d'autres municipalités gaspésiennes emboîtent le pas avec un incitatif du même genre. « On va battre la *trail* et si ça lève, par exemple si dans deux ans, on a 36 unités de logement de plus à New Richmond, je suis pas mal sûr que ça va intéresser des gens », croit-il.

Gaspé prend les grands moyens

Afin de dénouer l'impasse et stimuler la construction de logements, Gaspé a pour sa part opté pour l'adoption d'un projet de loi privé lui permettant notamment d'offrir des crédits de taxes pour soutenir les promoteurs dans la construction de logements locatifs. Portée par la députée de Gaspé, Méganne Perry Mélançon, la loi concernant la Ville de Gaspé a été adoptée vers la fin de 2019.

C'est la deuxième fois que la Ville se tourne vers une telle solution. La pénurie de logements marquée des années 2007 à 2009 avait en effet nécessité de prendre les grands moyens; 110 unités avaient alors été construites sur une période de deux à trois ans.

« La recette avait été gagnante, donc on a décidé de la reproduire après que LM Wind Power ait annoncé l'agrandissement de ses installations, en 2016 », explique le maire de Gaspé, Daniel Côté. L'usine de pales d'éoliennes, qui employait auparavant quelque 180 personnes, a fait grimper ce nombre à plus de 450, ce qui a créé « une pression phénoménale sur le logement », admet l'élu.

Si l'administration municipale avait de grandes attentes quant à cette loi spéciale, la pandémie de COVID-19 lui a en quelque sorte coupé l'herbe sous le pied. Vingt-deux unités de logement ont néanmoins été construites grâce à ces incitatifs en 2020.

Gaspé, proactive, ne s'est pas arrêtée là : en attendant la concrétisation de cette loi privée, elle a aussi lancé, en juin 2019, un appel d'offres visant à céder dix terrains lui appartenant sur la rue de l'Envol, à proximité de l'aéroport Michel-Pouliot. Évalués entre 36 500 $ et 45 000 $, ces lots pouvant chacun accueillir un triplex étaient vendus à un prix de base d'un dollar, conditionnellement à la construction rapide de logements. Quatre terrains ont été vendus et six unités supplémentaires ont été construites sur place; six autres devraient s'ajouter cette année.

Si le maire Côté est heureux de ces avancées, il admet qu'elles demeurent insuffisantes pour enrayer la pénurie. « On travaille sur d'autres grands coups. On va le voir avec l'étude de marché que l'on a commandée, mais à l'heure où l'on se parle, on estime à plus de 200 unités les besoins réels et potentiels d'ici deux ans », explique le premier magistrat, qui demeure néanmoins convaincu que Gaspé viendra à bout du problème.

Des liens avec des promoteurs sérieux étaient déjà établis au moment d'aller sous presse, mais aucune annonce n'avait encore été faite quant à des projets particuliers. L'étude de marché n'était pas encore disponible au moment d'écrire ces mots.



Photo: Nelson Sergerie (archive).

Le maire de Gaspé, Daniel Côté, espère pouvoir faire de belles annonces sous peu relativement au logement sur son territoire.



Photo: Offerte par la maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie

L'école de Saint-Alexis-de-Matapédia sera complètement convertie pour loger des personnes vivant des difficultés ainsi que des personnes agées.

4 DES BUDGETS BONIFIÉS POUR DES INITIATIVES INNOVANTES

Le centre d'aide et d'hébergement l'Accalmie de Pointe-à-la-Croix a déposé à la Société d'habitation du Québec (SHQ), via son programme AccèsLogis, un projet novateur visant à convertir l'école de Saint-Alexis-de-Matapédia, inoccupée depuis 2014. Selon les plans, l'ancien établissement scolaire pourrait accueillir 12 chambres supervisées munies d'une cuisinette, en plus de 4 logements destinés à des personnes âgées autonomes. Une salle commune permettra aux résidents qui le désirent de socialiser.

Après plusieurs années d'attente, les unités nécessaires à la concrétisation de l'ambitieuse initiative ont été débloquées en mai dernier par le gouvernement provincial. Les détails, notamment le budget ainsi que l'échéancier de Québec, n'étaient pas connus au moment d'écrire ces mots. La directrice de l'Accalmie, Dominique Bouchard, a néanmoins accueilli la nouvelle avec beaucoup d'enthousiasme.

Pour elle, la solution à la pénurie de logements passe entre autres par un soutien plus grand à des projets audacieux, surtout dans une région comme la Gaspésie. « On peut récupérer des bâtiments et faire autre chose avec. Il y a des choses innovantes qui pourraient être faites, il faut sortir des sentiers battus », lance celle qui gère l'Accalmie depuis 19 ans.

Le centre Émilie-Gamelin de Chandler, qui vient en aide à des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, possède d'ailleurs lui aussi un projet hors du commun dans ses cartons : la construction de six maisonnettes dédiées à des personnes souffrant de schizophrénie ou d'une autre maladie mentale sévère et qui peinent à vivre avec d'autres personnes. Les unités qui permettront d'aller de l'avant avec cette initiative ont aussi été approuvées par le gouvernement Legault, en mai dernier.

5 RECONVERTIR DE GRANDES PROPRIÉTÉS

Force est d'admettre que les grandes maisons, qui accueillaient à une certaine époque des familles qui l'étaient tout autant, logent désormais moins d'occupants. « S'il existait des subventions ou des incitatifs financiers pour l'achat ou la conversion de ces grosses maisons-là en appartements, je pense que ce serait une belle option qui pourrait être intéressante », propose Stéphanie Roy, agente Place aux jeunes en région dans la MRC du Rocher-Percé.

Une sensibilisation de la population sera aussi nécessaire, croit Ambroise Henry, afin notamment d'effectuer des jumelages entre chercheurs de logements et propriétaires d'immenses propriétés en mesure d'accueillir davantage de gens. « Ça pourrait beaucoup nous aider dans les difficultés que l'on a. Je rêve du jour où nos personnes âgées pourraient rester chez elles quelques années de plus, grâce à un pairage avec des personnes qui sont capables de donner un coup de main au niveau de l'entretien », confie-t-il.

Plusieurs intervenants rencontrés par *GRAFFICI* proposent également de développer l'offre en logements dédiée aux étudiants disposant de budgets plus serrés, qui ne peuvent pas, dans la majorité des cas, se payer le luxe des logements neufs, voire récents.

6 DES CAMPAGNES DE RECRUTEMENT TRÈS CIBLÉES

La Stratégie Vivre en Gaspésie (SVEG) a l'habitude des campagnes de promotion à grand déploiement visant à convaincre les citadins d'opter pour la péninsule. Par exemple, une campagne d'environ 125 000 $ intitulée *La Gaspésie a changé. Toi?* a été propulsée à la télévision et sur le Web en 2019. Les trois publicités produites visaient notamment à faire taire les perceptions négatives reliées à la région.

Le directeur de la SVEG, Danik O'Connor, explique que la pénurie de logements a néanmoins forcé l'organisation à mettre sur pause ses campagnes majeures d'attraction, afin d'éviter d'accentuer le problème actuel que constitue la pénurie de logements. L'instance, qui souhaite prendre part à la solution, en est ainsi à évaluer la possibilité de lancer une initiative de promotion vivant expressément à attirer des constructeurs et des investisseurs en région.

« Ce que l'on veut, dans le fond, c'est utiliser notre expertise en marketing pour aider. On est conscients de la situation et on veut mettre nos forces à profit pour contribuer de notre côté, dans la mesure du possible », explique le gestionnaire. « Si on jumelle ça à d'autres solutions qui sont apportées, ça peut porter ses fruits », croit M. O'Connor. Cette campagne pourrait d'ailleurs voir le jour dès l'automne prochain.



Le directeur de la Stratégie Vivre en Gaspésie, Danik O'Connor.

Photo : Offerte par la Stratégie Vivre en Gaspésie

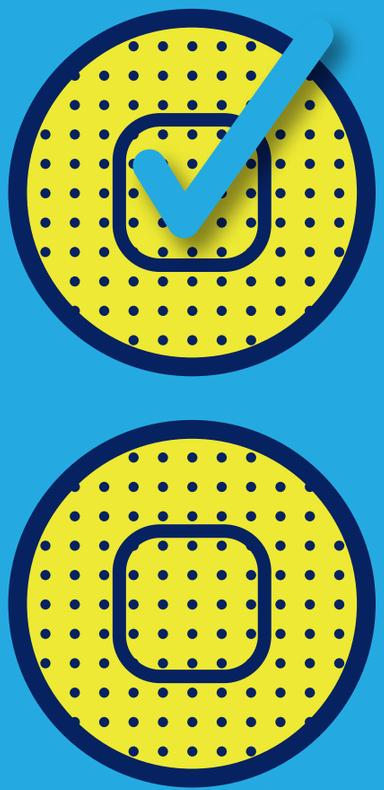
AU SERVICE DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE !

Vous avez une idée de projet en logement communautaire et collectif? Contactez-nous!

info@grlcgim.com ou (581) 362-1222

GROUPE RESSOURCE EN LOGEMENTS COLLECTIFS
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Membre de l'AGRTQ



La 2e dose du vaccin est essentielle.

L'effet combiné des deux doses assure une meilleure protection contre la COVID-19, pour une plus longue durée.

Assurez-vous de recevoir la 2e dose de votre vaccin.

Votre gouvernement

Québec

Depuis septembre dernier, *GRAFFICI* vous présente des scientifiques qui, tant en sciences naturelles qu'en sciences humaines, contribuent à l'avancement des connaissances en direct de la péninsule. Grâce à leur expertise pointue dans leur domaine de prédilection, ils démontrent qu'il est fort possible de faire rimer les mots « Gaspésie » et « science ». Cette fois, nous vous présentons Mylène Parisé, une archéologue vivant à Escuminac ayant su, depuis 15 ans, dénicher suffisamment de mandats pour mériter une reconnaissance grandissante de la part des acteurs de sa discipline. Elle est sur le point de perfectionner ses connaissances pour faire profiter la région de nouvelles idées et de nouveaux projets.



Mylène Parisé, ou l'impression de s'amuser en travaillant dur

ESCUMINAC | Comment une jeune fille prend-elle goût à l'archéologie? Mylène Parisé, une diplômée en anthropologie avec spécialisation en archéologie, personnifie ce goût précoce, puisqu'elle a effectivement adopté cette discipline quand elle était petite.



Photo : Offerte par Mylène Parisé

En 2018, Mylène Parisé a travaillé à New Carlisle, lors de fouilles visant à vérifier l'intérêt archéologique de l'emplacement choisi pour le nouveau garage municipal.

C'est peut-être pour cette raison, l'association entre l'archéologie et l'enfance, qu'elle n'a jamais l'impression de travailler quand elle est sur un terrain de fouilles. Elle évolue dans son petit carré, les deux mains dans la terre, à essayer de trouver des traces d'humanité remontant à quelques siècles ou, mieux, à quelques millénaires.

« Depuis que je suis petite, j'ai une curiosité pour l'histoire ancienne. Ma mère écoutait beaucoup de documentaires. Je rêvais d'aller en Papouasie. Je suis de la génération *Cités d'Or* », précise-t-elle, en faisant référence à la série *Les Mystérieuses Cités d'Or*, jadis présentée à Télé-Québec.

Malgré un nom bien gaspésien, Mylène Parisé est née à Québec en 1981 et elle a grandi à Saint-Lin, dans les Laurentides. Son père étant originaire de Paspébiac, elle visitait la Baie-des-Chaleurs durant tous les étés de son enfance pour voir la famille. C'est ailleurs que s'est toutefois manifesté un éventuel désir de vivre dans la péninsule. Ce désir est né à l'été 2002, au milieu de ses études universitaires, amorcées en 1999-2000.

« J'avais travaillé comme serveuse à Montréal lors des étés précédents. J'avais le goût d'être à l'extérieur, sur le terrain. J'ai essayé de me trouver un emploi du genre. Le parc de Miguasha cherchait des guides-interprètes. J'ai fait l'entrevue au téléphone. L'emploi débutait deux jours plus tard. J'ai rencontré Jason dès le début », raconte-t-elle.

« Jason », c'est son conjoint Jason Willett, le premier scientifique présenté par *GRAFFICI* à l'occasion de cette série. Il est technicien en paléontologie. Le travail méthodique, patient et souvent solitaire caractérise donc leurs professions respectives.

Même si son intérêt pour l'emploi de guide-interprète au parc fossilifère de Miguasha a faibli un peu au cours de ses troisième et quatrième années à ce poste, Mylène Parisé y est restée jusqu'à la saison 2005 inclusivement. La présence de Jason Willett n'était pas étrangère à ce séjour plus long que prévu en paléontologie.

GILLES GAGNÉ
JOURNALISTE





Photo : Gilles Gagné (archives)

En septembre 2010, Mylène Parisé a participé aux travaux visant à localiser la Petite-Rochelle, village bâti en 1757 par des réfugiés acadiens et détruit par les troupes britanniques trois ans plus tard. Les travaux n'ont pas abouti au résultat escompté. Mylène Parisé côtoie ici son collègue Éric Phaneuf, qui dirigeait le projet.

Quelques méandres…

Son parcours académique zigzague passablement pendant cette période. Elle avait interrompu ses études à l'Université Laval après sa première année en archéologie pour devenir… G.O. [gentille organisatrice] dans un Club Med. En 2003, elle reprend le chemin des bancs d'école à l'Université de Montréal, en … anthropologie, qui reste une discipline proche de l'archéologie, au point où sa spécialisation se porte sur sa passion d'enfance.

C'est ainsi qu'on retrouve Mylène Parisé en Colombie-Britannique et au Yukon lors des hivers 2004-2005 et 2005-2006 respectivement. Elle étudie à distance. Jason l'accompagne lors de ces périples.

Reçue archéologue en 2006, elle décroche un premier contrat durant la même année avec une équipe qui passe l'été en Alaska, loin au nord-ouest, dans la chaîne Brooks.

« Ç'a été une expérience unique, vraiment exceptionnelle. On survolait un territoire en avion et en hélicoptère, parce qu'il n'y a pas de sol [terre meuble] dans ce secteur. On récupérait et on documentait ce qu'on trouvait. J'étais la seule fille dans une équipe de quatre, avec trois hommes dans la soixantaine. C'était une chance de démarrer de cette manière. C'était un secteur vraiment isolé. Les autochtones les plus proches étaient à 300 kilomètres », évoque-t-elle avec animation.

Elle parle avec la même ferveur d'un autre contrat l'ayant emmenée « au fin fond de la baie James. Tu n'iras jamais là si tu ne fais pas de l'archéologie! L'équipe était formée de gens éclatés. J'y suis allée quatre fois pour des projets hydroélectriques. Il fallait fouiller avant que les chantiers démarrent », résume-t-elle.

Qu'aime-t-elle de cette recherche d'humanité passée, ponctuée de restes de feux, d'ossements calcinés, de morceaux de vaisselle brisée et de rares pointes de flèche, la prise ultime? « Une fois sur le terrain, c'est découvrir d'autres endroits, être dehors, être avec des gens trippants! J'aime être dans mon trou, à creuser. Je focalise sur le moment présent. Ce n'est jamais pareil. Les contextes de terrain sont toujours différents. En forêt par exemple, le sol n'est pas dérangé », décrit Mylène Parisé.

En parlant du contrat décroché en Alaska, elle lance le mot-clé en archéologie : contrat. Pour bien des archéologues, la vie bat au rythme des contrats. Mylène Parisé en sait quelque chose.

« Quand j'ai eu Xavier, notre premier enfant, j'ai vécu un changement total dans ma vie. Je ne pensais pas pouvoir concilier travail en Gaspésie et enfants. Je n'étais pas sûre que les compagnies m'embaucheraient. Il faut être disponible et mobile », explique-t-elle.

Xavier, le premier de trois enfants, est né en 2011. Elle avait appris en septembre 2010 qu'elle était enceinte. Elle était sur le terrain pour un rare contrat en Gaspésie à l'époque, en l'occurrence la troisième tentative pour découvrir l'emplacement de la Petite-Rochelle. Ce village avait été fondé en 1757 par des réfugiés acadiens, entre Pointe-à-la-Garde et Pointe-à-la-Croix, et il a été détruit en juillet 1760 par les troupes anglaises, dans la foulée de la bataille de la Ristigouche.

« J'ai fait un arrêt de 2011 à 2017. J'ai été technicienne en arpentage. J'ai démarré une entreprise, mais l'archéologie n'a jamais été loin dans ma tête. J'ai fait un retour à Percé en 2017, avec un petit contrat de trois semaines. Oh wow! J'étais de retour à faire quelque chose que j'aime. Je suis revenue en 2018 à temps partiel, du printemps à l'automne. En 2019, j'ai passé un été à Miguasha, en paléontologie cette fois, sur la plage en face de chez moi », note-t-elle.

En cumulant plusieurs contrats, dont quelques-uns à l'extérieur de la Gaspésie, elle a acquis une expérience qui lui a permis de diversifier ses mandats et de travailler l'hiver, les fouilles pendant les mois froids étant rares.

« Je fais des évaluations de potentiel archéologique, en hiver. Je reçois deux types de documents, un avis de potentiel archéologique, ou une étude de potentiel, ce qui est un document plus complet. Dans le cas d'une ville qui agrandit son aréna d'une "couple" de mètres, on n'a pas d'étude qui ne finit plus, mais si c'est plus grand comme projet, ça vaut la peine d'aller plus loin. S'il y a étude, ça couvre un terrain plus élargi », précise Mylène Parisé.

Qu'est-ce que l'archéologie?

Selon l'Association des archéologues du Québec, il s'agit d'une discipline « ancrée au coeur des sciences humaines […] dont l'objet d'étude est l'ensemble des vestiges matériels laissés par des individus ou des sociétés humaines, tels des objets, des formes artistiques, des bâtiments ou même des paysages transformés. L'archéologie sert ainsi à reconstituer la vie de nos prédécesseurs et l'évolution de leurs comportements à travers le temps, de la période préhistorique jusqu'à l'époque contemporaine. L'archéologie utilise une méthodologie qui lui est propre, dont l'application comporte cinq étapes, soit l'étude de potentiel, la prospection [aussi appelée inventaire], la fouille, l'analyse et l'interprétation des données ».

Qu'est-ce que l'anthropologie?

Selon le dictionnaire Robert, il s'agit de la « science qui étudie les caractères anatomiques et biologiques de l'espèce humaine », mais aussi « l'ensemble des sciences qui étudient l'homme en société ».

Ces évaluations de potentiel font appel à des aptitudes différentes chez l'archéologue. C'est un boulot d'enquête historique, au sens très large, afin d'identifier l'activité humaine.

« C'est un travail multisphère : qu'est-ce qu'on connaît des activités des environs, des paysages anciens, de l'évolution du paysage, de la végétalisation, de la géomorphologie? Est-ce que les lieux ont été inondés? Est-ce qu'il y a eu une présence autochtone connue? Il faut analyser ce qu'on connaît jusqu'à aujourd'hui, et ça inclut une analyse iconographique », explique-t-elle.

La décision quant au feu vert pour réaliser des travaux au sol est prise en fonction de différents facteurs.

« Si le lieu n'est pas classé par le ministère de la Culture, ça relève de la volonté de la municipalité de vérifier s'il y a du potentiel. On se préoccupe du patrimoine comme on peut se préoccuper d'un lieu d'oiseaux nicheurs. Percé est classée; on [les autorités] n'a pas le choix de faire une intervention suggérée par une évaluation », précise Mylène Parisé.

Parallèlement au travail qu'elle reçoit régulièrement de deux firmes-conseil en archéologie, elle fait la promotion de sa profession auprès des municipalités gaspésiennes et d'autres organismes.

« Depuis deux ans et demi, je suis en action, pour faire comprendre aux gens qu'il y a du potentiel. Il y a une valeur touristique à l'archéologie. Il y a des gens que ça intéresse vraiment », dit-elle.

Récemment, l'archéologue avait même amorcé un certificat en tourisme durable. Elle a suspendu cette formation, mais pour une bonne raison.

« J'entreprends ma maîtrise en archéologie à l'automne. Le fait que je n'aie pas une maîtrise fait en sorte que les ministères, les villes ou les entreprises n'accepteraient pas de me donner un projet à réaliser. Si je veux pouvoir déposer et diriger un projet, j'ai besoin de cette maîtrise », souligne-t-elle.

Mylène Parisé a dans sa mire le côté sud de la Gaspésie, très peu exploré sur le plan archéologique, comparativement à la Haute-Gaspésie et la partie nord-ouest de la Côte-de-Gaspé.

« Du côté nord de la Gaspésie, des sites paléo-indiens ont été découverts, des sites remontant à 9000 ou 10 000 ans. Plusieurs sites ont été trouvés sur une distance de 200 kilomètres, dont La Martre. Du côté sud, il y a eu une découverte exceptionnelle à Percé, sous le stationnement [du Parc de l'île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé], soient des fragments paléo-indiens de pointe de flèche. C'est le lieu le plus à l'ouest où ce type de pointe a été trouvé » assure-t-elle.

Elle rêve conséquemment de mener des fouilles ailleurs, entre Percé et Matapédia.

« Ce que je voudrais, c'est trouver des sites préhistoriques du côté sud de la Gaspésie. Il n'y a jamais eu de recherche approfondie, donc, on ne trouve rien! » remarque-t-elle.

Questions en rafale

GRAFFICI: Que cherche-t-on sur un emplacement de fouilles archéologiques?

Mylène Parisé: Si on est là, c'est parce qu'on sait pourquoi, c'est parce qu'il y a eu une évaluation de potentiel, en histoire ou en préhistoire. Des fois, les deux sont ensemble sur un site.

GRAFFICI: Des fouilles d'hiver, ça arrive?

Mylène Parisé: Le moins souvent possible, parce que c'est toute une logistique; le site doit être toilé, chauffé. Tu ne peux fouiller dans un sol gelé. Donc, ça se planifie.

GRAFFICI: Vu de l'extérieur, le carbone 14 semble être à l'archéologie ce que la boîte noire représente pour les accidents aériens; tout passe par là si on veut savoir à quand remontent les objets trouvés. C'est vrai?

Mylène Parisé: Le carbone 14 est un isotope du carbone 12. C'est efficace, mais d'autres méthodes de datation ont été développées. Ça dépend du contexte. Ça part du principe que tout ce qui a absorbé de l'oxygène, nous [les humains], les feux, peut être daté au carbone 14. Lors de la récolte, quand on ramasse des échantillons, on ne creuse pas n'importe comment. On peut contaminer un site. Le niveau d'eau qui augmente peut contaminer le site.



Photo: Gilles Gagné

Quand Mylène Parisé travaille à l'intérieur, c'est généralement pour réaliser des évaluations de potentiel archéologique rattaché à des sites spécifiques, pour déterminer s'il est justifié d'aller fouiller le sol.

NOMINATION



L'équipe du TCTIC est heureuse d'accueillir Camille Morin, en tant que conseillère en transformation numérique.

Madame Morin travaillera avec les organisations de la Gaspésie et des Îles au développement de stratégies d'intégration des technologies de l'information et des communications.

Les services du TCTIC
- Soutien et accompagnement
- Ateliers d'éveils et outils divers

technocentre-tic.com

TECHNOCENTRE TIC

GILLES GAGNÉ



On a besoin de logement, pas d'un tunnel

CARLETON-SUR-MER | Quand le Québec vivait sa dernière fièvre de construction des grands barrages, entre 2002 et 2012, les visionnaires de l'époque sommaient le gouvernement de Bernard Landry et surtout celui de Jean Charest de remplacer ces mégaprojets par des campagnes de rénovation de logements, en visant à mieux les isoler et à les rendre beaucoup plus efficaces en matière de consommation d'énergie.

Des experts en réfection résidentielle écologique avaient calculé qu'en améliorant des milliers de logements, on épargnerait presqu'autant d'énergie que la production d'électricité générée par les nouveaux barrages, et que ça coûterait passablement moins cher.

Les nouveaux barrages sur les rivières Eastmain et Romaine ont nécessité environ 14 milliards de dollars en investissement, plus de cinq fois ce qu'il aurait fallu pour économiser l'énergie perdue dans les passoires que constituent tant de maisons et de logements québécois.

Le principe était et demeure simple : l'énergie la moins coûteuse, c'est celle qu'on n'a pas besoin de produire.

Toutefois, les politiciens n'ont pas embarqué dans un programme massif de rénovation résidentielle. Il y a parfois eu des campagnes timides en ce sens, avec des avantages pour les propriétaires, mais rien ressemblant à un grand chantier national.

La gloire d'un politicien coupant un ruban devant un logement rénové de Montréal n'a manifestement pas rivalisé avec la coupe du même ruban devant un paysage jadis grandiose, mais « dévierge » par des années de « caresses » prodiguées par des bâtisseurs de barrages.

Le syndrome du castor l'a emporté. Le Québec a construit d'autres barrages. Et s'il est permis de croire que le coût de production émanant de la centrale de la rivière Eastmain est compétitif, celui des barrages de la Romaine reste un mystère. Gageons que les dirigeants d'Hydro-Québec et les politiciens auraient été moins discrets si ces coûts étaient concurrentiels.

On dirait que le gouvernement de François Legault répète présentement les mêmes erreurs que le gouvernement Charest il y a 15 ans! La cible ultime du gouvernement caquiste est différente, et pire : un tunnel de plus de 10 milliards de dollars entre la rive sud et la Capitale nationale!

Il s'agit d'un projet contre-productif sur le plan environnemental et de l'organisation, en ce sens qu'il met l'accent sur l'auto individuelle pour une clientèle évaluée à 10 000 conducteurs, tout en encourageant l'étalement urbain et en faisant fi de tout projet de rechange.

Tout ça se passe en plein contexte de clientélisme politique, la Coalition avenir Québec contrôlant la plupart des circonscriptions de la capitale et de ses environs. En outre, le coût déjà prohibitif pourrait grimper de façon vertigineuse, les études de faisabilité n'étant pas amorcées.

Ce tunnel, c'est l'arbre qui cache la forêt. Dans cette forêt, on retrouve des problèmes bien plus urgents à régler que ceux qui le seraient théoriquement par la construction du troisième lien.

La crise du logement, le manque de places en services de garde, la vétusté de centaines de nos écoles et la nécessaire décentralisation des services de santé, pour contrer l'étourderie de l'ex-ministre Gaétan Barrette, viennent en tête de liste. C'est sans compter l'obligation de comprendre pourquoi tant de professeurs quittent l'enseignement avant cinq ans de pratique.

La situation du logement est affligeante en ce sens qu'elle est en grande partie attribuable au retard pris par les gouvernements québécois et canadien pour reconnaître l'importance de maintenir des programmes de construction de logements collectifs. L'acuité de la crise est telle que des acheteurs de maisons se culpabilisent de mettre dehors les locataires, l'acquéreur transférant son problème à d'autres!

Compter sur un toit décent constitue l'un des besoins de base de l'être humain, en particulier mais pas exclusivement, quand il vit dans un pays nordique. Présentement, des dizaines de milliers de Québécois vivent à cet égard dans une précarité défiant l'imagination. Cette précarité bouffe une énergie inimaginable quotidiennement.

Quand des gens ne sont pas logés convenablement, comment peuvent-ils fonctionner normalement au travail, aux études, en société? Ils traînent un boulet qui va jusqu'à affecter leur santé.

Comme le souligne Ambroise Henry dans le dossier de Roxanne Langlois de l'édition courante de *GRAFFICI*, le retard pris depuis quelques années en logement collectif s'établit cumulativement à au moins 10 500 unités au Québec, quand on en fait l'addition. Considérant le poids démographique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, on pourrait parler de 120 logements qui seraient déjà disponibles si les besoins des dernières années avaient été comblés.

Ça n'aurait pas réglé tous les problèmes, mais la pression vécue par toutes les couches de la société serait significativement réduite.

Bon, on ne refera pas l'histoire. Cet autre exemple d'entêtement du premier ministre François Legault fait particulièrement mal en Gaspésie et aux Îles parce que la région, qui connaît déjà de bonnes années en termes de solde migratoire interrégional, voit des efforts de 30 ans ralentis par une pénurie prolongée de logements et de services de garde.

Il est permis de penser que des centaines de personnes ont modifié ou modifieront leur plan de s'établir dans la région parce qu'elles ne peuvent trouver un toit et faire garder leurs enfants.

Comme ce fut le cas pour régler d'autres problèmes comme les communications électroniques, la survie du chemin de fer ou le transport en commun intrarégional, les Gaspésiens devront compter principalement sur eux-mêmes avant que la lumière soit suffisamment aveuglante pour que les pouvoirs publics la voient.

Le partage de grandes maisons, la construction de petites unités abordables, les mesures incitatives venant des municipalités, les projets novateurs comme la récupération de bâtiments vacants et des initiatives qui jailliront de l'imagination de notre population sauront entretemps réduire les effets du manque de logements.

N'écartons pas d'emblée le partage de l'espace. Pensons que la Gaspésie seule, sans les Îles, comptait 104 821 habitants en 1961, comparativement à 78 158 personnes en 2018. C'était en gros 26 500 personnes de plus vivant dans deux, voire trois fois moins de maisons. Un simple coup d'œil sur des photos aériennes de nos communautés saura convaincre les sceptiques.

Bien sûr, les mentalités ont changé. L'individualisme dicte une plus grande surface habitable par personne. Mais avec un taux significatif de personnes éprouvant de la solitude, et l'actuelle pénurie de logements, une réflexion sur le partage de l'espace actuel s'impose.

Régler la crise du logement peut s'accomplir en moins d'une décennie, à plus forte raison si de multiples solutions sont enclenchées, en attendant que l'ours gouvernemental sorte de son hibernation. Et comme par hasard, des élections sont prévues lors des deux prochains automnes, en 2021 sur la scène fédérale et un an plus tard au Québec.

Que de belles occasions de réveiller les politiciens!

L'ÉQUIPE DE
GRAFFICI
L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION
Nadia Leblond
administration@graffici.ca

GESTION DE CONTENU ET RÉVISION
Roxanne Langlois et Gilles Gagné
redaction@graffici.ca

PUBLICITÉ ET MARKETING
Sophie I. Gagnon
publicite@graffici.ca

GRAPHISTE
Andréanne Martin Di Vergilio,
andreanne.dv.martin@gmail.com

PHOTOGRAPHIE DE LA UNE
Simon Carmichael

ÉDITORIALISTE
Gilles Gagné

JOURNALISTES
Olivier Béland-Côté, Simon Carmichaël, Gilles Gagné, Roxanne Langlois et Élise Fiola

CHRONIQUEUR
Pascal Alain

MERCI AUX COLLABORATEURS BÉNÉVOLES

ÉQUIPE DE CORRECTION
Mimi Allard, Valérie Allard, Yvon Arsenault, Marie Bernard, Marlyne Cyr, Reine Degarie, Michelle Landry, André Mathieu et Donna Murphy.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Geneviève Gélinas (présidente), Pascal Alain, Simon Bujold, Marie Bernard, Marc-Anthoine DeRoy, Gilles Gagné,Camille Leduc, Laurie Murphy et Francine Poirier (administrateurs).

POUR DEVENIR MEMBRE OU S'ABONNER :
418 368-7575
ou visitez
graffici.ca/boutique

Remerciements
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse Nouvelle
cabmaria.com

Tirage certifié CTA AMECQ
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Québec



LA GASPÉSIE DEVANT
PASCAL ALAIN
CHRONIQUEUR

Pour « tuer l'indien » dans l'enfant

CARLETON-SUR-MER | La découverte d'une fosse commune près du pensionnat autochtone de Kamloops, en Colombie-Britannique, où les restes de 215 enfants ont été retrouvés, a bouleversé le pays tout entier. L'événement, particulièrement traumatisant pour les nations autochtones, lève à nouveau le voile sur un Canada au passé colonialiste, raciste et génocidaire.

Pour tenter de comprendre, remontons le temps quelques instants. La Conquête britannique de 1760 secoue les habitants de la Nouvelle-France et bouleverse l'existence des Autochtones qui n'ont nulle part où aller. En Gaspésie, connue sous le nom de Gespe'gewa'gi avant l'arrivée des Blancs et signifiant « fin des terres » en mi'gmaq, la victoire des Britanniques change drastiquement l'occupation du territoire. En peu de temps, plusieurs nouveaux peuples s'installent dans la péninsule, tels qu'Anglais, Écossais, Irlandais, Anglo-Normands et Loyalistes. Des réfugiés acadiens s'amènent également sur ces terres ancestrales autochtones, occupées par ces premiers groupes humains depuis près de 10 000 ans. Le Gespe'gewa'gi s'effrite sous les yeux de ce peuple millénaire. Des tensions et des conflits éclatent. Les Mi'gmaqs deviennent des squatters en leur propre pays.

Prise en charge

Le gouvernement colonial et l'Église ne tarderont pas à prendre en main la destinée des Autochtones du pays. À partir des années 1840, les autorités gouvernementales mettent en place les réserves de Listuguj et Gesgapegiag. Des réserves. Le mot à lui seul dit tout. Le mode de vie des Mi'gmaqs et leur relation avec le territoire se transforment totalement. Leur habitat se limite désormais à une superficie très restreinte, ce qui provoque une rupture avec leurs coutumes et leurs traditions. En 1876, le premier ministre du Canada, John A. McDonald, un anti-Autochtone notoire, adopte la *Loi sur les Indiens*. Toujours en vigueur, cette loi veillera à détruire les cultures autochtones et à ensevelir leur histoire et leur identité. Bien que les premiers pensionnats autochtones apparaissent au pays dans les années 1820, la loi de 1876 accélère l'implantation de ces macabres institutions.

Les pensionnats

Pas moins de 130 pensionnats ouvrent leurs portes au pays, dont 12 au Québec. Ils seront fréquentés par 150 000 enfants. Ces institutions ne cachent même pas leur raison d'être, celle-ci se résumant à éduquer, scolariser, évangéliser et assimiler les enfants autochtones. La mission ultime que se donnent le gouvernement et l'Église, c'est de « tuer l'indien dans l'enfant », comme le mentionne les documents de l'époque. Les enfants sont déracinés de leur famille. Les communautés de Listuguj et de Gesgapegiag voient leurs enfants partir pour le pensionnat de Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse. Les autorités sont complètement indifférentes aux protestations et aux refus. Ce pensionnat, le seul du genre dans les Maritimes, ouvre en 1930 pour fermer en 1967. Le lieu est sous la gestion de l'archidiocèse catholique romain d'Halifax, puis les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée prendront la relève. L'enseignement aux enfants est confié aux Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul d'Halifax.

À Shubenacadie, une discipline sévère s'impose. De la malnutrition poussant à la famine, des soins de santé de mauvaise qualité, des abus physiques, émotionnels et sexuels marquent le quotidien des enfants. Des sources mentionnent qu'on y fait de l'expérimentation médicale. Certains enfants succombent aux mauvais traitements. Dans ce pensionnat comme dans les autres, on tente d'effacer toute trace de culture autochtone, à commencer par la langue maternelle qu'on interdit de parler. Dès leur arrivée à l'école, on leur coupe les cheveux, on leur retire leurs vêtements traditionnels. Souvent, on leur donne un nouveau nom et un numéro. Les missionnaires chrétiens ridiculisent ouvertement les traditions spirituelles.

Le dernier pensionnat autochtone au Canada ferme en 1996. En 2008, le premier ministre Stephen Harper adresse des excuses aux anciens élèves pensionnaires. Dans le même élan, la Commission de vérité et réconciliation du Canada est créée. Et on s'étonne encore que la réconciliation, parachutée du haut de la colline parlementaire, soit vouée à l'échec…

POISSONNERIE
Lelièvre, Lelièvre & Lemoignan ltée
NOTRE PERSONNEL SOURIANT EST FIER DE VOUS OFFRIR DE SAVOUREUX POISSONS ET FRUITS DE MER DES PLUS FRAIS.
Profitez du service d'emballage longue distance
qui assure la fraîcheur de nos produits de la mer !

52, rue des Vigneaux, Sainte-Thérèse-de-Gaspé | 418 385-3310

Même vacciné, on doit se protéger.



Votre gouvernement



Continuons d'appliquer les mesures sanitaires pour se protéger et protéger les autres.

Québec.ca/coronavirus

Québec

ÉLISE FIOLA
JOURNALISTE



Un nouveau départ pour CHNC

NEW CARLISLE | De New Carlisle à Paspébiac, la station de radio CHNC a amorcé, en juin, son grand déménagement qui avait été annoncé publiquement à la mi-avril. L'établissement d'origine, où Charles Houde a fondé le média en 1933, a été vendu en juin 2020.

La réflexion entourant la vente du bâtiment actuel s'est entamée il y a six ans devant une impasse financière : les nombreuses réparations nécessaires à la conservation des lieux sont trop onéreuses pour les moyens de la Coopérative des travailleurs CHNC. « Les rénovations de ce bâtiment-là auraient représenté un coût de plus de 250 000 $ et ça, c'est le minimum », indique Brigitte Paquet, directrice générale de la station. De plus, les lieux ne correspondent plus aux besoins de la radio.

Les membres de l'équipe travailleront de leur maison respective jusqu'à ce qu'ils emménagent dans leur nouveau local. Ils espèrent occuper l'ancienne salle du conseil à l'hôtel de ville de la municipalité voisine dès décembre prochain.

Préserver son bagage historique

Ayant à dire adieu à la bâtisse qui a abrité la station depuis son commencement, les membres de la coopérative, propriétaire de la station, sont conscients de l'histoire qu'ils laissent derrière eux par obligation. Cependant, ils emportent de nombreuses boîtes qui regorgent de trésors historiques conservés depuis tout ce temps.

Souhaitant préserver la mémoire de CHNC et les traces de son évolution, l'équipe désire commémorer le passé de la station dans l'enceinte même du nouveau studio. Le Musée de la Gaspésie, qui a pour mission de protéger le patrimoine culturel de la région, lui a proposé son expertise pour mettre en valeur les archives et les artéfacts les plus révélateurs, et ce, conformément à des normes sécuritaires et muséales.

La première phase du projet serait donc de créer une exposition destinée aux visiteurs de la station. « CHNC avait, dans son projet de relocalisation, le désir de mettre en évidence cette histoire-là. S'il y a [une] chose [par laquelle] CHNC se démarque particulièrement, c'est, justement, sa très, très longue histoire radiophonique, rare en Amérique. […] c'est important de garder ça à l'intérieur des murs », souligne Martin Roussy, directeur général du Musée de la Gaspésie.

Pour ce faire, une entente entre CHNC et l'institution muséale a été présentée aux membres de la coopérative à la fin juin. Celle-ci ne sera officiellement signée que lorsque le nouveau local sera occupé par les travailleurs.

« On a été étonné par le nombre et la qualité des archives présentes là-bas », affirme M. Roussy. « Si on regarde au niveau des équipements radio, on remonte facilement dans les années 50. Ç'a une valeur incroyable parce que, évidemment, c'est du matériel qui n'existe plus et qui marque toute l'évolution technique et technologique », indique-t-il.

Parmi les trouvailles, on dénombre des microphones, des documents papier, photos et vidéos qui concernent le fondateur de la station, Charles Houde, et de nombreux disques qui immortalisent, entre autres, des bandes sonores et des publicités jouées à l'époque.

Vicky Boulay et Marie-Pierre Huard, respectivement conservatrice et archiviste pour le Musée de la Gaspésie, pourraient être chargées de trier cet ensemble d'éléments afin d'en déterminer la valeur historique et de distinguer ce qui est spécifiquement lié à la Gaspésie. Tout ce qui pourrait être utile à de futures expositions sera conservé par le musée.





Parmi les artéfacts marquants de la station, on retrouve (au centre) le microphone utilisé par René Lévesque lors de ses débuts dans l'univers de la radio.

Photo : Élise Fiola



ÉLISE FIOLA
JOURNALISTE

Un choix pour l'avenir de la station

NEW CARLISLE | Bien que la majorité des membres de la Coopérative des travailleurs CHNC éprouvent une certaine nostalgie à quitter la maison du boulevard Gérard-D.-Levesque, ils sont tout de même enthousiasmés par les changements qui approchent.

« On a vu passer sur les réseaux sociaux des gens qui étaient très déçus de notre départ parce qu'il y avait quand même un côté historique [dans ce bâtiment] », mentionne Michel Morin, président du conseil d'administration (CA) de CHNC. Ce dernier aurait préféré ne pas avoir à déménager.

Michel Morin refuse de blâmer l'administration municipale de New Carlisle, faisant valoir qu'elle a « d'autres priorités ailleurs ». De son côté, la directrice de la station, Brigitte Paquet, déplore néanmoins un certain manque de « proactivité » pour tenter de garder la station de radio sur son territoire. Au moment de choisir le futur emplacement de CHNC, son CA a choisi parmi différents lieux selon ses critères et exigences.

Vu l'expérience en immobilier de Jacques Parent, le secrétaire-trésorier du CA de CHNC, on lui a demandé de rechercher des emplacements potentiels. Des locaux tels que l'ancienne caisse populaire de New Carlisle et d'autres lieux à Caplan, Saint-Siméon et Bonaventure figuraient sur sa liste.

Selon Brigitte Paquet, l'ancienne salle du conseil de Paspébiac, répondant à tous les besoins actuels, s'est démarquée. « On quittait un bâtiment très désuet, ça ne nous tentait pas de retourner dans un local qui est désuet et qui va demander des investissements majeurs », ajoute la directrice générale.

Le choix de déménager la radio dans l'enceinte de l'hôtel de ville a suscité de l'étonnement, puisque les journalistes et animateurs seront appelés à côtoyer les élus. Pour Michel Morin, qui dirige le service des nouvelles, il reste évident que la mairie n'aura aucune emprise sur l'information.

« C'est assez clair que l'on n'appartient pas à la Ville de Paspébiac. On est locataires, ils [les élus] ne peuvent pas décider de nous mettre dehors demain parce qu'ils n'ont pas aimé un texte que j'ai écrit aux nouvelles […]. On a un contrat béton pour plusieurs années. Pourquoi je m'inquiéterais? »

Dans l'éventualité où les choses ne se passeraient pas comme prévu, M. Morin avise que la radio n'hésitera pas à déménager à nouveau. Il a toutefois « confiance que ça va bien se passer ». Selon lui, le fait de côtoyer des élus ne causera aucun problème et n'atténuera pas la qualité de l'information livrée par le média.

De son côté, le maire de Paspébiac, Régent Bastien, est naturellement bien heureux de la décision de la coopérative. Pour la Ville, dont l'objectif est d'attirer des entrepreneurs, l'arrivée de la station radiophonique CHNC est la preuve du « dynamisme de la population ». C'est donc, estime le maire, une visibilité supplémentaire.

Une nouvelle ère pour la radio

Michel Morin souligne que les possibilités conférées par l'emplacement du nouveau studio sont multiples. « À l'hôtel de ville de Paspébiac, il y a une salle de spectacles. Ça va être intéressant de voir ce que les animateurs vont faire avec les artistes, par exemple. Il y a plein d'idées que les animateurs ont mises de l'avant pour rendre ça très proactif, le fait qu'ils soient installés là. »



L'ancien bâtiment de la radio était en fait la maison originale du dentiste Charles Houde, qui est aussi le fondateur de CHNC, et de son fils Arthur, qui a été propriétaire de la station de 1975 à 2007.

Photo : Élise Fiola

C'est, entre autres, ce qui motive plusieurs animateurs. L'un d'eux, Octave Thibault, perçoit ce déménagement comme « un beau défi ». Il insiste sur le dynamisme et l'ouverture qu'engendrera le fait d'être annexé au centre culturel de Paspébiac. M. Thibault avance qu'un avantage de la radio est d'exercer n'importe où grâce à la technologie. Ainsi, explique-t-il, ce sera plus facile de sortir la radio de son cadre conventionnel et du studio.

Le *morning man* de la station soulève que cette nouvelle proximité avec la salle de spectacle, le bistro et la bibliothèque permettra aux animateurs d'être au diapason de la communauté. Il croit notamment que de s'installer dans ce « pôle culturel à Paspébiac et dans [la MRC de] Bonaventure » sera riche en opportunités.

Octave Thibault, qui est aussi coordonnateur des programmes de la station, avance que CHNC désire acquérir de nouvelles technologies et dynamiser l'aire de travail. « On essaie de se mettre, dans la mesure de nos moyens, au goût du jour et même penser à l'avenir. [On veut] s'équiper pour les prochaines années de façon optimale. On espère une version de radio, pour reprendre l'expression consacrée, 2.0 », indique-t-il.

Pour le moment, on envisage l'idée d'un bureau à aire ouverte pour rendre le studio accessible. L'équipe prévoyait recourir, en juin, aux services d'un architecte pour configurer un espace à l'image de ses ambitions.

SIMON CARMICHAEL
JOURNALISTE



Incursion dans les archives du Musée de la Gaspésie : une mine de renseignements accessibles à tous

GASPÉ | En franchissant les grandes portes vitrées du centre d'archives du Musée de la Gaspésie, on peut retourner des centaines d'années en arrière. Grandes et petites histoires de la péninsule y sont conservées parmi les centaines de milliers de pages qui y reposent. *GRAFFICI* présente ici un survol de quelques-uns des secrets que renferment les voûtes du musée.

« Si le monde savait tout ce qu'on a dans nos boîtes, la salle serait pleine », lance d'entrée de jeu l'archiviste de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Gaspé, André Ruest. Chaque jour, comme son homologue Marie-Pierre Huard, du Musée de la Gaspésie, il côtoie l'histoire qui se trouve dans les longues étagères beiges.

Parmi les documents des archives du Musée de la Gaspésie, on retrouve notamment une quantité impressionnante de registres de la compagnie Robin, Pipon et Cie, fondée en 1765-1766 par l'homme d'affaires Charles Robin, ses deux frères et les frères Pipon, tous originaires de l'île anglo-normande de Jersey.

Dans les grands livres recouverts de cuir, on peut suivre l'épopée de la péninsule gaspésienne à partir de 1776, soit 10 ans après l'arrivée de la première compagnie jersiaise. Dans la précieuse collection du musée, on retrouve notamment les relevés des différents magasins de la firme Robin, qui a porté plusieurs noms en près de 240 ans d'histoire. Cette compagnie bâtit à l'époque d'importants liens commerciaux dont la morue salée et séchée constituait le pivot central, mais pas exclusif.

« En y jetant un coup d'œil, on voit bien l'ouverture sur le monde de la Gaspésie dans ces années », explique l'archiviste du musée gaspésien, Marie-Pierre Huard, en feuilletant l'un des relevés du poste de Paspébiac. « C'est fou de savoir que quelqu'un a écrit ça en 1798, et que je le lis aujourd'hui », note-t-elle.

Angleterre, Italie, Brésil : la morue salée gaspésienne était exportée à travers les continents à coup de cales de navires remplies. Dans les grands livres, on retrouve toutes les commandes, les prêts et les achats de l'époque.

Le musée a également mis la main sur les registres des lettres envoyées par Charles Robin. Ce dernier, qui écrivait toujours dans la langue de son interlocuteur, mandatait un employé pour recopier toutes ses lettres, histoire de garder des traces de ses correspondances avec les capitaines, les marchands et les différents acteurs de l'époque. « Vous profiterez au premier temps favorable pour faire voile sur le navire Time and Chance pour le port de Lisbonne avec une cargaison de morue », écrit Robin à un capitaine.

Ces registres de correspondance permettent également de suivre les différents conflits mondiaux qui ont eu un impact sur la compagnie Robin, et donc sur l'économie gaspésienne. Le 10 novembre 1798, Charles Robin écrit qu'il « attend avec impatience une confirmation de la défaite de la flotte du Toulon et de la capture de Buonaparte », soit Napoléon Bonaparte.

Si Charles Robin espère l'arraisonnement de Bonaparte, c'est entre autres parce que le blocus maritime que l'empereur impose à l'Angleterre affecte significativement le commerce triangulaire Europe-Gaspésie-Antilles. Ces échanges ont été instaurés au fil des ans par son entreprise, dont le siège social et les plus grandes installations sont situés à Paspébiac. Robin devra néanmoins attendre 1815 avant que Napoléon soit capturé.

Le Musée de la Gaspésie a déjà commencé à numériser la collection de la compagnie Robin, qui constitue moins de la moitié de tous les registres de la firme. D'autres volumes sont notamment conservés chez Bibliothèque et Archives Canada ainsi que dans des collections privées. Quelque 230 000 pages ont été traitées au cours des dernières années, et elles devraient bientôt être disponibles pour la consultation sur le site du musée.

Dans les registres de correspondance de la compagnie Robin, on retrouve notamment un message reçu peu après la révolte des pêcheurs de Rivière-au-Renard, en 1909. Charles Lemarquand, le gérant du magasin, écrit au siège social de Paspébiac que « hier matin, deux des Cotton de l'autre bord de la rivière sont venus [lui] demander si [il] allait prendre leur poisson à 4 $ ». Il refusa, offrant aux pêcheurs 3 $ le quintal, le prix habituel. Rapidement, un attroupement de 150 personnes se forma autour du magasin, ce qui mena à la révolte.

De l'autre côté de l'allée à la BAnQ Gaspé, on conserve les archives juridiques de la péninsule, dont le procès des pêcheurs arrêtés lors de la révolte. « Nos deux collections se complètent très bien », lance André Ruest.

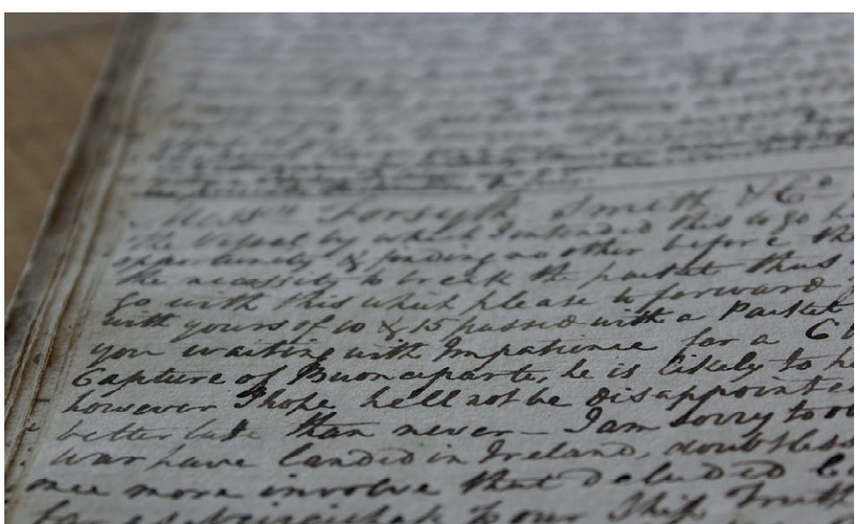


Photo : Simon Carmichael

Charles Robin faisait recopier toutes ses lettres dans de grands cahiers afin de conserver des traces de ses correspondances. Dans celle-ci, on peut voir qu'il attend avec impatience la capture de « Buonaparte », soit Napoléon Bonaparte.



Photo : Simon Carmichael

De grandes étagères beiges renferment les archives du Musée de la Gaspésie et de la BAnQ Gaspé. L'archiviste André Ruest y retire une boîte pour consulter des documents judiciaires.

Documenter l'histoire de tous les Gaspésiens

En plus de conserver les traces de la Gaspésie commerciale du passé et des grands procès de la péninsule [voir texte suivant], le Musée de la Gaspésie renferme une quantité inestimable d'archives qui valent le détour.

On y retrouve notamment le fonds La Bolduc, dite Mary Travers, offert par la fille de cette dernière, Fernande Bolduc. Ce fonds contient de nombreuses traces de la vie professionnelle, mais aussi personnelle de l'emblématique chanteuse gaspésienne. On peut notamment la voir en vacances sur la plage de Penouille, près de Gaspé, ou encore dans son camp de chasse de Newport.

Le Musée de la Gaspésie est d'ailleurs activement à la recherche d'archives de familles provenant d'un bout à l'autre de la péninsule. « Même si ça peut paraître banal, des photos de famille, de vieux bulletins, d'anciens papiers peuvent nous apporter une foule d'informations », note l'archiviste Marie-Pierre Huard. Récemment, des documents reçus ont permis au musée d'en apprendre davantage sur ceux qui habitaient l'île Bonaventure.

« On n'a pas besoin d'être un grand personnage pour être intéressant. Notre mission est de conserver l'histoire de toute la Gaspésie et de tous ceux qui y habitent », conclut M^me^ Huard.

Avec la collaboration de Gilles Gagné



Le Musée de la Gaspésie possède une importante partie des archives de la compagnie Robin, qui sont notamment renfermées dans des grands livres recouverts de cuir comme celui tenu par l'archiviste Marie-Pierre Huard.

Photo : Simon Carmichael

Des archives sur les grands procès ayant marqué la Gaspésie

GASPÉ | Depuis l'établissement des districts judiciaires en Gaspésie, au 18e siècle, plusieurs procès suivis à l'échelle nationale ont été tenus chez nous ou ils ont parfois eu lieu ailleurs, mais en portant sur des événements s'étant déroulés dans la région. Les archives du Musée de la Gaspésie renferment entre autres des éléments intéressants liés à plusieurs causes ayant suscité les passions.



Dans les années de la révolte de Rivière-au-Renard, la pêche côtière était extrêmement importante pour l'économie du village gaspésien et des localités voisines.

Photo : Offerte par le Musée de la Gaspésie

La révolte des pêcheurs de Rivière-au-Renard de 1909

Au début de septembre 1909, la marmite est sur le point de sauter pour les 275 exploitants de barques de pêche à la morue du secteur de Rivière-au-Renard. Ils réalisent de bonnes prises alors qu'ailleurs en Atlantique, les captures de morue sont assez nettement à la baisse. Le prix devrait normalement monter.

Un an plus tôt, en fin d'été 1908, les compagnies de pêche, largement dominées par des intérêts jersiais, avaient baissé sans avertissement le prix du quintal, l'équivalent de 112 livres, de cinq à trois dollars. Les compagnies, qui fournissaient alors à peu près tous les biens de consommation aux pêcheurs, fixaient les prix du poisson en fonction de garder les familles endettées, notamment. Ce prix n'était donc pas aligné uniquement sur le marché mondial.

Le prix de trois dollars le quintal est maintenu en 1909. Les pêcheurs réclament quatre dollars. Ils en ont assez, au point de déléguer l'un d'eux, Philippe Francoeur, à Halifax afin de convaincre l'une des compagnies néo-écossaises d'envoyer une goélette à Rivière-au-Renard pour transporter la morue séchée des environs vers un marché plus lucratif. La goélette arrive le 3 septembre, mais le lendemain matin, elle est repartie, sans rien charger.

Les pêcheurs soupçonnent des représentants des quatre compagnies principalement actives à Rivière-au-Renard d'avoir soudoyé le capitaine de la goélette pour qu'il parte avant de transiger avec les pêcheurs. Environ 50 d'entre eux se rendent au magasin de la Robin Collas and Company pour réclamer quatre dollars le quintal.

Bien qu'armés, les agents de la compagnie s'enfuient, mais ils sont rattrapés par les pêcheurs. Un commis prend peur et tire un coup de feu au sol. La balle ricoche et atteint un pêcheur à la cuisse. Le commis reçoit quelques mornifles, mais il réussit à fuir. La firme fait part de cette révolte aux autorités fédérales, qui déploient deux navires de l'armée à Rivière-au-Renard!

Les soldats pourchassent les pêcheurs un peu partout, jusqu'en forêt. Une vingtaine de Gaspésiens sont arrêtés et traduits en justice. Ils écoperont de peines de prison de quelques mois, mais ils ne purgeront qu'une fraction de cette peine dans bien des cas.

Dans un texte intitulé *La révolte de Rivière-au-Renard*, publié en 2002, l'historien gaspésien Mario Mimeault résumera la conclusion de l'affaire ainsi : « Les pêcheurs perdent leur cause, mais les compagnies paient le prix fort. Les affaires de la Robin, Collas and Co. périclitent au point où ses actionnaires vendent leurs parts à une maison d'Halifax. La nouvelle compagnie est depuis connue sous le nom de Robin, Jones and Whitman. Pour sa part, la William Fruing and Company fait faillite en 1912. »

Il est généralement reconnu que cette révolte a joué un rôle crucial dans l'affranchissement graduel des pêcheurs au fil des décennies suivantes.



L'affaire Ascah

Le procès Phillips, ou l'affaire Ascah, a ébranlé tout le Québec à compter de la fin de l'été 1933. Deux cousines, Maud Ascah, 15 ans, et Margaret Ascah [parfois appelée Marguerite], 18 ans, sont vues pour la dernière fois durant la soirée du 31 août, à Penouille. Elles sont alors accompagnées de leur cousin, Nelson Phillips, aussi âgé de 18 ans. La disparition des cousines inquiète d'autant plus que Margaret devait prendre le train le lendemain afin de poursuivre ses études à Québec.

Le corps en voie de décomposition de Maud est retrouvé quelques jours plus tard sur la plage de Penouille. La dépouille de Margaret n'a jamais été retrouvée. Les soupçons se portent assez vite sur Nelson Phillips, le fils du marchand général de Penouille. Il est accusé de meurtre avec préméditation.

Le procès se déroule du 19 au 27 février 1934 à Québec, devant ce qui s'appelait alors la Cour du banc du Roi, maintenant la Cour supérieure. Ses avocats avaient demandé un changement de district judiciaire, jugeant qu'il serait difficile pour leur client d'obtenir un procès équitable en Gaspésie. Nelson Phillips est trouvé coupable après ce premier procès. Le juge R.A. Greenshields le condamne à la pendaison, fixée pour le 18 mai suivant.

Les avocats contestent le verdict de culpabilité, invoquant que les aveux de Nelson Phillips ont été obtenus à la suite d'interrogatoires empreints d'irrégularités. Le grand gaillard sera innocenté à la conclusion du second procès en août 1936. Les meurtres de Maud et de Margaret Ascah demeurent officiellement non résolus à ce jour.

Trois avocats ont défendu Nelson Phillips, deux criminalistes de Québec et Dominique Lévesque, de New Carlisle, le père de René Lévesque. Ce sera d'ailleurs la dernière cause majeure de Me Lévesque, qui meurt en 1937 de complications cardiaques, à 48 ans. Quant à Nelson Phillips, il reprendra le commerce de son père Austin. Il meurt le 15 janvier 1985.

Les deux procès de Nelson Phillips ont fait parler d'eux partout au Québec. L'affaire ressemblait à un suspense de roman ou de film. La trame de cette histoire a manifestement inspiré l'autrice Anne Hébert lorsqu'elle a écrit *Les fous de bassan* en 1982, un roman récipiendaire du prix Fémina. Un film portant le même nom et réalisé par Yves Simoneau a été lancé en 1987.

Le procès de Wilbert Coffin

L'affaire Coffin défraie encore les manchettes 68 ans après le meurtre de trois Américains dans la forêt gaspésienne, près de Murdochville, en juin 1953. Eugene Lindsey, son fils Richard et un ami de ce dernier, Frederick Claar, étaient venus de Pennsylvanie pour chasser l'ours.

Arrivés le 8 juin, ils ont été vus vivants la dernière fois le 10 juin, notamment par le prospecteur gaspésien Wilbert Coffin. Ce dernier est parti le 12 juin à Montréal pour voir sa conjointe de fait Marion Pétrie et leur fils James. Une note trouvée le 11 juillet dans le véhicule des Américains tendait à prouver qu'au moins l'un d'eux était vivant le 13 juin. Cette note a disparu lors de l'enquête policière.

Eugene Lindsey a été découvert le 15 juillet, sans tête. Les corps des deux jeunes ont été trouvés le 23 juillet. Wilbert Coffin était alors revenu en Gaspésie, avec des gens d'une compagnie minière. Il avait participé aux recherches.

Des objets appartenant aux chasseurs ont été trouvés chez Marion Pétrie. En se rendant à Montréal le 12 juin, Wilbert Coffin, ivre, avait pris le ravin trois fois avec son véhicule. Il avait laissé des pourboires un peu partout, parfois en argent américain, une devise vue fréquemment l'été en Gaspésie en 1953.

Il est arrêté comme suspect le 10 août alors que le gouvernement Duplessis fait face à de fortes pressions des Américains.

Le procès a lieu en août 1954 au palais de justice de Percé. Le prospecteur n'y a jamais témoigné. Son avocat, Raymond Maher, n'a présenté aucune défense même s'il avait informé la cour qu'il ferait entendre une centaine de témoins. Le procès, comme l'enquête l'avait été, a été truffé d'irrégularités. Le prospecteur a été trouvé coupable de meutre et pendu le 10 février 1956.

En entrevue à *The Gazette* en 2006, le criminaliste réputé Edward Greenspan a indiqué à la journaliste Marian Scott que le travail de Me Maher dans le procès Coffin avait été « de l'incompétence avec un i majuscule. C'est le pire cas de défense que j'ai vu! »

En novembre 2006, le dossier de Marian Scott identifiait Philippe Cabot, un homme mort en 1998, comme le meurtrier des chasseurs américains. Il s'en était vanté dans sa famille. Son fils, Pierre-Gabriel Cabot, avait été témoin des meurtres, alors qu'il avait huit ans. Il en a parlé à deux de ses sœurs, en 1991, et il a écrit en 1999 ce dont il se souvenait de la scène. *The Gazette* a obtenu copie de cette lettre. Pierre-Gabriel Cabot est mort en 2006.

Les photos des cousines Ascah sont rares. Sur cette photo, prise lors d'un pique-nique familial en 1933, peu avant le meurtre, Margaret [aussi appelée Marguerite] et Maud Ascah sont à l'arrière à droite.



Photo : Offerte par le Musée de la Gaspésie

Depuis peu, le Musée de la Gaspésie présente dans son exposition permanente le manuscrit du manifeste *Coffin était innocent*, écrit par le journaliste et futur sénateur Jacques Hébert.

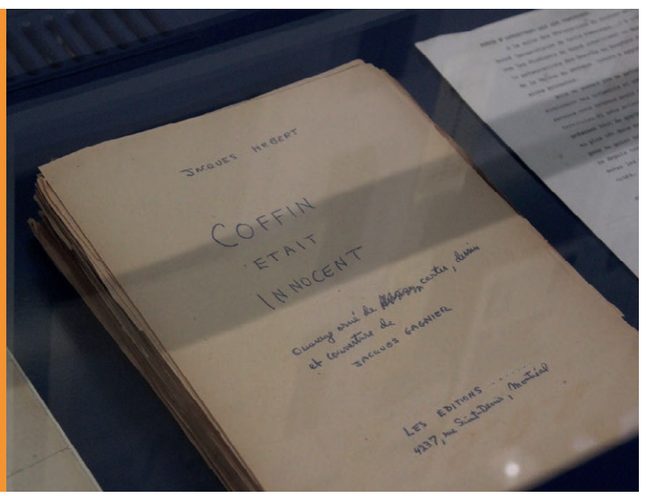


Photo : Simon Carmichael

Le prospecteur gaspésien Wilbert Coffin lors de son procès pour le meurtre de trois chasseurs américains.



Photo : Offerte par le Musée de la Gaspésie

CHAMBRE DE COMMERCE
BAIE-DES-CHALEURS

défi Concours québécois en entrepreneuriat
osentreprendre MD
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Félicitations aux lauréats régionaux de la 23e édition du Défi OSEntreprendre Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine!

Volet Scolaire

Catégorie Primaire 1er cycle (1re et 2e années)
· Cultiver le bonheur
École Aux Mille-Ressources, CSS René-Lévesque

Catégorie Primaire 2e cycle (3e et 4e années)
· Messages de persévérance!
École Bourg, CSS René-Lévesque

Catégorie Secondaire 1er cycle (1re et 2e années)
· Micara - lingettes écologiques
École de l'Escabelle - Saint-Norbert, CSS des Chic-Chocs

Catégorie Secondaire Adaptation scolaire
· Écolo Fripe
École des Deux-Rivières, CSS René-Lévesque

Catégorie Formation professionnelle et Éducation des adultes
· Les Jardins Allant Vert
Centre de Formation Professionnelle de La Côte-de-Gaspé, CSS des Chic-Chocs

Catégorie Collégial (collectif - 4 personnes et plus)
· Potager pédagogique du campus des Îles
Campus des Îles-de-la-Madeleine, Cégep de la Gaspésie et des Îles

Volet Création d'entreprise

Catégorie Bioalimentaire
· Les Jardins Taureau & Bélier
MRC de la Haute-Gaspésie

Catégorie Commerce
· Marché écoresponsable Le Vraquier inc.
MRC d'Avignon

Catégorie Exploitation, transformation, production
· Distillerie des Marigots
MRC de Bonaventure

Catégorie Services aux individus
· Chez Renard Buvette Informelle S.E.N.C.
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Volet Réussite inc.

· Plaquettes de frein haute performance B.B inc.
MRC de la Côte-de-Gaspé

Volet Faire affaire ensemble

· Gestion Nordet Inc.
MRC du Rocher-Percé

Prix spéciaux régionaux

Prix Honneur jeune entrepreneur
· Distillerie des Marigots
MRC de Bonaventure

Prix Coup de coeur Étudiant créateur d'entreprise
· Évasion Nature Petite-Vallée
MRC de la Côte-de-Gaspé

Prix Coup de cœur Entrepreneuriat féminin Femmessor
· Chez Renard Buvette Informelle S.E.N.C.
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires régionaux Platine

MRC d'Avignon · MRC de Bonaventure · Les Îles-de-la-Madeleine Communauté maritime

Partenaires régionaux Or

Centre de services scolaire René-Lévesque Québec · Groupe Collegia · CLD de La Haute-Gaspésie · femmessor financement + accompagnement · SADC

Partenaires nationaux

Partenaire présentateur: Desjardins

Partenaire en titre: Québec

Partenaires Platine: QUÉBECOR · VIDÉOTRON Affaires

Partenaires Argent: CPA Comptables professionnels agréés · POLYCOR · Saputo · SPEKTRUM

ÉLISE FIOLA
JOURNALISTE



Mélanie Langlois, libraire à sa manière

NEW RICHMOND | Le 13 mai dernier, Mélanie Langlois, propriétaire de la Librairie Liber de New Richmond depuis novembre 2016, s'est vue remettre l'un des deux prix d'excellence de l'Association des libraires du Québec (ALQ) pour souligner, entre autres, son inventivité inépuisable, son talent de gestionnaire et son esprit d'équipe.



Photo : Élise Fiola

Les trophées remis par l'ALQ ont, cette année encore, été sculptés dans le bois par l'ébéniste et artisan Louis-Georges l'Écuyer. Celui de Mélanie Langlois est exposé à l'entrée de la librairie Liber.



Photo : Élise Fiola

Mélanie Langlois (au centre) est photographiée en compagnie de sa précieuse équipe, sans qui elle ne pourrait pas concrétiser toutes ses idées. « Ça prend une équipe qui est là et qui embarque dans ces folies-là », spécifie la propriétaire de Liber.

Arrivée à la librairie Liber en 2012, la recrue s'est tout de suite démarquée par son imagination bouillonnante et son engagement. Celle qui venait de faire un changement de carrière était animée par sa passion pour la littérature et son intérêt pour l'entrepreneuriat. « Ce que j'aimais de cette librairie-là, c'est le côté bien ancré dans sa communauté. […] C'était une librairie comme je les aime... Je me sentais à ma place. Ce qui m'a fait le plus triper avec [les anciens propriétaires] c'est que, quand je suis arrivée ici, moi, je voyais tout ce qui pouvait être fait. J'amenais plein d'idées et ils embarquaient », se souvient la néo-Gaspésienne.

C'est en remarquant son grand investissement personnel et son enthousiasme pour son travail que Rock Harvey et Josée Essiambre lui ont proposé de prendre la relève. Au bout d'un court trois mois de formation intensive, Mélanie Langlois a pris les rênes de l'entreprise et réalisait ainsi un rêve de jeunesse qu'elle croyait irréaliste : posséder sa propre librairie.

Plus qu'un trophée

Cinq ans plus tard, fière de sa nomination, la lauréate perçoit ce prix comme l'encouragement qu'il est rare de recevoir lorsque l'on est son propre patron. « Oui, c'est l'ALQ qui me remet le prix. Je sais qu'ils ont vu ce que j'ai fait parce que j'ai eu des commentaires durant toute l'année, mais ce n'est pas d'eux que ça vient, c'est de ma gang à moi », reconnaît celle qui est aussi titulaire d'un baccalauréat en littérature française et québécoise.

Plus précisément, c'est François-Alexandre Bourbeau, son collègue depuis 2013, qui a pris l'initiative d'envoyer sa candidature pour le prix d'excellence remis par l'ALQ. « S'il y a quelqu'un qui se dévoue corps et âme à ce qu'elle fait, qui croit, qui s'investit avec passion, avec amour, c'est bien Mélanie », affirme-t-il.

En la côtoyant, particulièrement en temps de pandémie, le libraire a remarqué « sa force de caractère inouïe, sa persévérance remarquable et sa direction exemplaire ». C'est ce qu'il a voulu saluer à travers la reconnaissance de tout le milieu du livre. « Elle a tout pour diriger une entreprise, oui, mais également pour nous faire sentir bien au sein de l'entreprise », ajoute François-Alexandre.

Pour cette passionnée des mots, c'est cet « équilibre » entre son métier de libraire et son rôle de gestionnaire auprès de ses employés qui est reconnu à travers le prix. C'est d'ailleurs, admet-elle, un « grand défi » de créer un environnement de travail stimulant dans lequel les membres de son équipe prennent plaisir à travailler. « Ça, c'est sûrement ma plus grande satisfaction, parce que c'est ce qu'il y a de plus difficile comme équilibre à créer. […] J'étais contente qu'on le souligne. »

Un plaisir contagieux

Il suffit de lire les commentaires sur la page Facebook de l'entreprise pour avoir un léger aperçu de tout le soutien que l'équipe de la librairie de New Richmond reçoit de la part de la communauté. Très actifs sur les réseaux sociaux, les libraires de Liber partagent des moments cocasses entre collègues et créent des journées thématiques inspirées de leurs folies.

La propriétaire cherche à dynamiser le milieu du livre et à déconstruire l'image plus conventionnelle et stéréotypée du libraire. « Il y a l'idée de démocratiser le livre pour démontrer que c'est accessible à tous, d'où l'importance de créer, des fois, des événements qui ne sont pas directement liés aux livres et d'en créer à l'extérieur aussi. »

Par exemple, le « jeudi apéro » est né d'une habitude qu'avaient Mélanie et François-Alexandre de prendre un verre pendant leur dernière heure de travail lors du confinement. « [Ce type de partage], c'est l'occasion de mettre de l'avant non seulement nos lectures à nous, mais aussi de faire la promotion de produits du terroir », estime François-Alexandre.

Dans sa vision de gestionnaire, l'entrepreneure croit que « pour réussir, […] il faut travailler ensemble, que ce soit d'abord et avant tout avec notre équipe et, après ça, avec les gens d'affaires de la communauté ».

Encore des surprises!

Ayant longuement cherché à garder le contact avec la communauté, surtout pendant la pandémie, la libraire soutient que le lien et la rencontre avec les lecteurs sont au coeur de son travail. En ce sens, l'entreprise compte offrir un nouveau site Web personnalisé visant à recréer « l'expérience en librairie ».

De plus, face à un fort achalandage en magasin et une charge de travail grandissante, l'équipe songe à diverses possibilités pour optimiser l'espace et rendre la boutique toujours plus accueillante. Des projets de taille s'annoncent pour la librairie Liber. Il faudra rester à l'affût pour voir comment Mélanie et ses collègues travailleront « à créer la librairie de [leurs] rêves ».

Les suggestions de Mélanie Langlois

La libraire nous présente quelques-uns de ses coups de cœur littéraires : « Ce sont tous des titres qui m'ont beaucoup touchée, voire même bouleversée au cours de la dernière année. »

***Là où chantent les écrevisses*, Delia Owens** (Seuil)

***Betty*, Tiffany McDaniel** (Gallmeister)

***Là où je me terre*, Caroline Dawson** (les Éditions du remue-ménage)

***Le petit astronaute*, Jean-Paul Eid** (La Pastèque)

***La garçonnière*, Mylène Bouchard** (La Peuplade)

***Pour mémoire : petits miracles et cailloux blancs*, Dominique Fortier et Rafaële Germain** (Alto)



PROGRAMMATION ESTIVALE

Carleton-sur-Mer

MAXIMUM 90

Spectacles présentés au studio Hydro-Québec du Quai des arts.Places limitées avec la jauge COVID.

Réservez tôt !

Billetterie : 418-364-6822 # 351
ou www.maximum90.ca

DANS L'SHED : Mardi 20 juillet

ÉLAGE DIOUF : Lundi 2 août

ANACHNID : Dimanche 8 août

MICHEL FAUBERT : Lundi 16 août

QUATUOR SAGUENAY : Jeudi 2 septembre

DOMINIQUE FILS-AIMÉ : Vendredi 10 septembre

LE THÉÂTRE À TOUR DE RÔLE VOUS PRÉSENTE 3 PRINCIPAUX SPECTACLES!

LA CONQUÊTE DU BÉLUGA : 31 juillet au 1er août

J'T'AIME ENCORE : 3 au 7 août

PAPIERS MÂCHÉS : 12 au 14 août

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

Atelier artistique et exposition gratuite tout l'été :

CONNEXION / ANCRAGE : 9 au 28 juillet

DOCUMENTAIRE EN DÉRIVE : 6 août au 6 septembre

FESTIVAL DE CERF-VOLANT DE CARLETON-SUR-MER

Événement ludique, familial et surtout gratuit.

Du 20 au 22 août.

ÉCOVOILE REVIENT EN FORCE AVEC LA 8E ÉDITION DES RÉGATES

Écovoile les 13, 14 et 15 août 2021.

MONT SAINT-JOSEPH

Vélo de montagne, randonnée pédestre ou escalade, le tout à seulement 5 km du littoral.

CINÉTOILE VOUS INVITE À SON CINÉMA EN BORD DE MER

Les mercredis du 14 juillet au 18 août

Les films présentés sont :

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

LA CHEF D'ORCHESTRE

C'EST ÇA LE PARADIS

BELLE-FILLE

MISS

FÉLIX ET LE TRÉSOR DE MORGÄA

ANIMATION DANS LES PARCS PUBLICS

Carletonsurmer.com

ou téléphoner au bureau d'accueil touristique :

(418) 364-3544

EN PLUS D'UNE TONNE D'ACTIVITÉS PRÉVUES CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE !



MAXIMUM 90 · Centre d'artistes Vaste et Vague · Parc régional du Mont-Saint-Joseph · Théâtre À tour de rôle · cinétoile · ÉcoVoile baie-des-chaleurs

DES MOTS, DES NOTES ET DES IMAGES



Photo: Offerte par K-roshi

Voici une image tirée du vidéoclip de *La grotte*, produit et réalisé par Benoit Daoust.

LA GROTTE
K-ROSHI

SAINT-ALPHONSE-DE-CAPLAN | Actif vers les années 1997-1998, le rappeur montréalais K-roshi est de retour après une vingtaine d'années d'absence. Désormais établi à Saint-Alphonse-de-Caplan, il a récemment lancé un simple intitulé *La grotte*, dont le vidéoclip a été réalisé par un autre Gaspésien d'adoption, Benoit Daoust.

À désormais 41 ans, l'auteur-compositeur-interprète revient à ses premières amours, le rap, après avoir exploré le reggae à la suite de sa formation en musique au Cégep de Drummondville. Lorsqu'il a choisi de s'y replonger, il a décidé de le faire en reprenant son nom d'artiste initial.

Avec sa première chanson écrite l'hiver dernier, il partage une époque de sa vie dans l'arrondissement Ville Saint-Laurent où il a grandi, une période ponctuée par la consommation. Ex-alcoolique et ex-toxicomane, il a lancé à la fin du mois d'avril la chanson qu'il n'avait jamais écrite, celle qu'il devait à tout prix coucher sur papier. Elle aborde notamment l'intérêt que la société porte aux jeunes traversant d'importantes difficultés.

« Comment ça se fait qu'un jeune de 18 ou de 19 ans peut se retrouver tout seul à consommer à en crever dans son petit appart, dans le fin fond de la ville? Comment il peut se retrouver sur la morphine, dans le fond d'une ruelle, et raser d'en crever, tout seul, sans que personne ne le sache? Ce n'est pas normal, à quelque part », déplore K-roshi.

Avec *La grotte*, le musicien voulait véhiculer un important message : on peut remporter son combat contre la dépendance. Sobre depuis maintenant 14 ans, il voulait également jouer cartes sur table dès le début. « C'est un peu comme dire : voici K-roshi, voici mon histoire. Le reste des chansons, ça parlera peut-être d'affaires plus futiles, mais celle-là, ç'en était une grosse pour moi », explique le principal intéressé.

La grotte a fait l'objet d'un vidéoclip tourné vers la fin de l'hiver en studio, sur le mont Saint-Joseph de Carleton-sur-Mer, ainsi qu'à la grotte de glace de Saint-Edgar, dans l'arrière-pays de New Richmond. L'artiste est on ne peut plus satisfait du travail accompli par son ami Benoit Daoust. « Benoit, quand il est dans un projet, il se donne corps et âme! […] C'est écoeurant, et vraiment, ça lui revient à 100 % », lance le rappeur.

K-roshi compte désormais continuer de créer au gré de ses temps libres et de son inspiration, sans pression. *La grotte* est disponible sur les plateformes de téléchargement, dont Spotify.

Roxanne Langlois

C'QU'ON S'EST PROMIS
LES ELEMENT

GASPÉ | Originaires de Gros-Morne, Joey et Jonathan Element proposent un mini-album dont les intentions se dévoilent dès les premières notes : célébrer le bonheur qu'ils retirent des chaleureuses relations familiales.

« Joey et moi on est cousins, et donc ça tourne autour de la famille, de ce qui est festif, expose Jonathan Element, l'aîné du duo Les Element. C'est notre ligne directrice. » Tissé de mélodies accrocheuses teintées de nostalgie, dont *Histoire de chums* et *Heureux comme avant*, l'album country folk compte également une pièce plus mélancolique intitulée *Au pied de l'escalier.*

Cette première création compte au total six chansons, fruit d'une collaboration des cousins Element avec des artistes de la région, dont l'auteur-compositeur-interprète Fred Parent. Leur rencontre avec ce dernier sera d'ailleurs déterminante. « Fred nous avait invités à faire quelques chansons en direct à son émission de radio *Country Express* [à l'antenne de Bleu FM], explique Jonathan Element. Il a aimé ce qu'on faisait et a décidé d'embarquer avec nous autres et de nous enregistrer dans son studio. »

Une réception qui surprend

Depuis le lancement le 15 mai dernier, le succès que rencontre l'opus ne se dément pas. À preuve, le duo en est déjà à son troisième « ravitaillement » en albums, ceux-ci étant vendus aussitôt reçus. « On est surpris, on ne s'attendait pas à ça!, admet le jeune trentenaire. Et les radios embarquent, c'est le *fun*, on a beaucoup d'entrevues. »

L'enthousiasme suscité par le travail des deux Gaspésiens se ressent également à l'extérieur de la région, alors que le duo est actuellement en pourparlers avec différents festivals country, de même qu'avec un studio d'enregistrement situé près de Montréal. « On prépare déjà le prochain album, on ne chôme pas! » dévoile Jonathan Element.

Pour l'heure, il est possible de se procurer une copie de *C'qu'on s'est promis* dans certains points de vente de la région ou auprès du groupe, via leur page Facebook. Depuis le 15 juin, l'ensemble des compositions seront aussi disponibles sur certaines plateformes numériques, dont Spotify et Apple Music.

Olivier Béland-Côté



***C'qu'on s'est promis* est le premier album du duo Les Element**

Photo: Offerte par Les Element

ÉLISE FIOLA
JOURNALISTE



ZÉNITH
ÈZULI FILMS

CARLETON-SUR-MER | Le tournage du court-métrage *Zénith*, première production de la com-pagnie Èzuli Films et dirigée par le réalisateur gaspésien Mathieu Cyr, a eu lieu du 28 mai au 1 juin à Carleton-sur-Mer. C'est une troisième réécriture qui s'amorce à l'étape de la postproduction afin que le film de science-fiction soit prêt pour le lancement prévu vers le début de l'hiver.

Mettant en vedette Marilyn Castonguay, Louise Portal et David Savard, *Zénith* plonge le spectateur dans un univers dystopique qui révèle des enjeux actuels et profonds tels que les agressions envers les femmes et le réchauffement climatique. À travers l'histoire d'une mère en devenir, qui voit son univers chamboulé par une dure nouvelle à la veille d'un confinement, la scénariste Émilie Lemay Perreault met de l'avant « des femmes qui essayent de se battre pour vivre, pour survivre, avec toutes leurs imperfections ».

Celle qui a aussi complété un baccalauréat en travail social explique : « Une chose importante pour nous, dans nos valeurs, c'est de ne pas montrer des femmes qui sont parfaites. C'est de montrer des femmes qui sont vraies, et de s'éloigner des standards de féminité qu'on retrouve partout. »

Les richesses de la région

Comme l'explique la scénariste, l'histoire est teintée par des décors propres à la Gaspésie qui dégagent une atmosphère et apportent une couleur particulière au film. Le réalisateur Mathieu Cyr transpose ces éléments imagés dans sa vision. « Je me sers de la puissance métaphorique de l'extérieur même si je travaille pratiquement dans un huis clos. Pour moi, [dans] le soleil, le vent, l'eau et la mer, il y a quelque chose de présent… Il y a une immensité à laquelle le personnage est confronté lorsqu'il est dehors », spécifie celui qui a plus de 10 ans d'expérience dans l'industrie du cinéma.

Les trois fondateurs d'Èzuli Films ont un attachement particulier à ce territoire et à ses communautés. « L'équipe est un beau mélange de gens expérimentés, de gens du milieu, à Montréal ou à travers le Québec, et de Gaspésiens intéressés au cinéma », indique Mathieu Cyr.

Leur objectif : « donner une voix aux régions » qui, selon eux, sont trop souvent oubliées dans le milieu cinématographique. En tournant *Zénith* en Gaspésie, les associés veulent « montrer à quel point on peut faire les choses d'une manière extrêmement professionnelle [même en région] », explique Sabrina Merceron, la troisième membre fondatrice de l'entreprise de production. Elle souligne qu'ils ont reçu l'aide inestimable des membres de la communauté que ce soit en temps, en argent ou en biens de consommation.

Le trio souhaite présenter le film en Gaspésie une fois qu'il sera terminé. Il espère que le succès de *Zénith* permettra de faire reconnaître la richesse des régions et de la valoriser aux yeux du milieu cinématographique. Les producteurs ont espoir que le court-métrage facilitera l'obtention de subventions pour leur prochain projet de plus grande envergure, le film *L'île*, qui est déjà entamé.



La comédienne Marylin Castonguay campe le rôle d'une future mère qui devra prendre une décision pour elle-même ainsi que pour son enfant.

Photo : Élise Fiola



LA PORCELAINE DES OIES

HÉLÈNE POIRIER

BONAVENTURE | Le lancement du second recueil de poésie d'Hélène Poirier, *La porcelaine des oies*, s'est déroulé le 3 juin dernier au Café Acadien de Bonaventure. Lors de cet événement sous forme de 5 à 7, les invités ont assisté à des lectures d'extraits accompagnées de performances musicales exclusives.

À son retour à Bonaventure, Hélène Poirier s'est laissée inspirer par le va-et-vient des bernaches qui préparaient leur migration. Son oeuvre *La porcelaine des oies* ne porte donc pas un titre anodin. Entre force et fragilité, ses mots racontent une histoire et des sentiments qui sont nés d'un amalgame de ses relations amoureuses. Par sa poésie, Mme Poirier exprime « la trace que [ses rencontres] ont laissée sur [sa] trajectoire ».

Lors du lancement, l'organisatrice de l'événement, Line Boily, a lu un texte rédigé par Marc Pelletier. Le directeur littéraire aux Éditions David souligne que « c'est sa présence dans le monde et son lien à l'autre [qu'Hélène Poirier] explore avec beaucoup de sensibilité ». Il recommande cette lecture « pour la profondeur de la réflexion sur les relations humaines, mais aussi pour la beauté des phrases et des images ».

Mme Poirier, qui a fait un stage à l'Union des écrivaines et des écrivains québécois sous l'oeil de son mentor Mario Brassard, note que son inspiration se puise souvent dans les relations interper-sonnelles. En effet, sa suite poétique *Mes dessins dans tes regrets* explorait la relation avec la mère. Elle a d'ailleurs obtenu, en 2015, la mention du jury du Prix Piché de poésie pour ce texte. De plus, celle qui est mère de deux garçons s'était aussi attardée aux relations mère-fils dans son premier recueil nommé *La maison suspendue*.

La porcelaine des oies a permis à l'écrivaine d'observer la beauté et d'y cueillir du réconfort et de la lumière au courant de cette année particulière. Elle trouve qu'on a acquis, durant les derniers mois, « une grande soif de choses qui nous font du bien, de baumes sur le coeur » et espère que son livre aura cet effet sur ses lecteurs.

Lors de cette soirée où elle était entourée de Liza Garant, qui agissait en tant que seconde lectrice, de Serge Champagne (guitariste) et de son neveu Raphaël Arsenault (violoniste), Hélène Poirier était très reconnaissante de pouvoir partager son art et son travail avec ce public d'une vingtaine de personnes. « Écrire de la poésie c'est comme aller aux agates », image-t-elle. « Ici, en Gaspésie, on va aux agates comme des chercheurs d'or cherchent des pépites dans une rivière. Alors, moi, [je vais à la recherche d'images] et j'aime livrer ma poésie comme je montre ma cueillette d'agates : c'est magique. »



Photo : Élise Fiola

La soirée s'est terminée sur une composition inédite de Raphaël Arsenault qu'il a nommée en l'honneur de la plume de sa tante : *La porcelaine des oies*.



Photo : Élise Fiola

Hélène Poirier a écrit son livre en s'adressant « à toutes les personnes sensibles qui aiment la beauté [et qui voient] autre chose que ce que l'évidence nous donne ».

Le Festival Musique du Bout du Monde est de retour !

PUBLIREPORTAGE | Du 5 au 8 août, le Festival Musique du Bout du Monde (FMBM) épatera avec une programmation recherchée qui célèbrera la diversité sous toutes ses formes.

Le festival offre des espaces d'expression artistique qui passe par un éventail de styles musicaux. Des personnalités vibrantes telles que Sarahmée, Anachnid et celles des membres de Bleu Jeans Bleu se produiront sur ses scènes.

Remarquant l'enthousiasme suscité par le mythique spectacle au lever du soleil au Cap-Bon-Ami, l'équipe du FMBM a su capter ce qui rendait ce moment aussi unique et s'est donné pour mission de recréer une expérience unique à chacune des prestations. Ainsi, chaque musique est choisie selon l'emplacement de sa diffusion afin qu'elle puisse résonner au maximum.

La scène au sommet du mont Béchervaise, accessible par la remontée mécanique, s'inspire de l'atmosphère créée au lever du soleil au Cap-Bon-Ami. « [C'est] l'alliance entre les découvertes culturelles et les expériences en lien avec la majesté de notre territoire qui sont mises de l'avant cette année », note le directeur général du FMBM, Steve Pontbriand. L'ensemble des sites utilisés pour cette 17e édition de l'événement ont été minutieusement choisis afin de mettre de l'avant le territoire du Grand Gaspé.

Des sites éphémères hébergeront quant à eux une série d'installations sonores accompagnées d'animations visuelles. Au début de juin, les deux créateurs, France Jobin, et Vj Ubiquity étaient en résidence pour coproduire leurs oeuvres. Les festivaliers seront les premiers à découvrir leur travail spécialement conceptualisé pour l'occasion.

www.musiqueduboutdumonde.com.

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE



Photo : Sara Gagnon

CHAQUE ANNÉE, **PLUS DE 100 CANADIENS SONT GRAVEMENT BLESSÉS OU TUÉS** DANS DES INCIDENTS LIÉS AUX PASSAGES À NIVEAU OU AUX INTRUSIONS, ALORS QUE PRATIQUEMENT TOUS CES INCIDENTS SONT ÉVITABLES.

Les trains de la SCFG circulent quotidiennement entre **Matapédia** et **New Richmond**. Ils peuvent circuler à **toute heure du jour et de la nuit**, et ce, autant la semaine que la fin de semaine.

Prenez note que de **nombreux travaux** sont en cours entre **New Richmond** et **Gaspé**, ce qui occasionne le passage fréquent de véhicules d'entretien pour lesquels les feux d'avertissement clignotants aux passages à niveau ne s'activent pas. **Soyez vigilants**!



LA SCFG VOUS RAPPELLE DONC LES CONSIGNES SUIVANTES CONCERNANT LA VOIE FERRÉE :

NE JAMAIS marcher, courir, aller à bicyclette ou en VTT sur les voies ferrées ou sur l'emprise du chemin de fer ou à travers les tunnels.

NE JAMAIS chasser, pêcher ou sauter des ponts ferroviaires. Ils ne sont pas conçus pour être des trottoirs ou des ponts piétonniers. Il y a juste assez d'espace libre sur les voies ferrées pour laisser passer un train.

N'ESSAYEZ JAMAIS de sauter à bord des équipements ferroviaires. Un pied qui glisse peut vous faire perdre un membre ou même la vie.

ATTENDEZ-VOUS TOUJOURS À L'ARRIVÉE D'UN TRAIN. Les trains ne suivent pas d'horaires fixes.

Utilisez **TOUJOURS** les passages à niveau désignés pour traverser les voies ferrées.

Obéissez **TOUJOURS** à la signalisation aux abords des passages à niveau. Les feux clignotants et la cloche indiquent que le train approche; alors, restez en sécurité et éloignez-vous.

Arrêtez-vous **TOUJOURS**, regardez et écoutez avant de traverser pour vous assurer qu'il est sécuritaire de le faire.

N'OUBLIEZ PAS – LORSQU'IL S'AGIT DE VOIES FERRÉES – **N'ENTREZ PAS! ÉLOIGNEZ-VOUS! RESTEZ EN VIE !**